



**Bureau d'Ingénierie pour
Foi
Le Développement en Afrique
(BIDA-SARL)**

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple -Un But -Une

EVALUATION EXTERNE

« PROJET D'APPUI A LA PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA BIODIVERSITE DANS LE CERCLE DE KITA »

Période de mise en œuvre : Septembre 2011-Décembre 2013

Financement : Oxfam Allemagne/BMZ

N° du Projet : 5234/11

Rapport Final

Novembre 2013

Bureau d'Ingénierie pour le Développement en Afrique (BIDA-SARL)

Siège social : BP E 1209, Bamako, Tél. : 00 (223) 76 31 71 42, email : cabinetid4@yahoo.fr, Im. -Baco Djicoroni Bamako, Capital : 1 000 000 F CFA
- RC N° MA BKO 2009 3757B, Cpte Bancaire BNDA N°400001228245 - Bko
NINA 40909196694004B.

REMERCIEMENTS

Le Bureau d'Ingénierie pour le Développement en Afrique (BIDA-SARL) et ses experts tiennent à remercier sincèrement le Secrétariat Exécutif de STOP-SAHEL/Bamako et tout le personnel du projet basé à Kita, dont l'appui a été d'un apport inestimable pour la réussite de l'évaluation.

Les remerciements du Bureau vont également aux autorités communales et communautés rencontrées pour leur disponibilité et large ouverture pendant les entretiens.

Qu'ils trouvent tous et toutes l'expression de notre profonde gratitude.



Sommaire

REMERCIEMENTS.....	2
1. INTRODUCTION	11
1.1 Brève présentation de l'intervention.....	11
1.2 Objectifs et contexte de l'évaluation.....	12
1.3 Déroulement de la mission	13
2. METHODOLOGIE	14
2.1 Méthodologie d'évaluation.....	14
2.1.1 Phase préparatoire de l'évaluation.....	14
2.1.2 Phase de collecte des données.....	14
2.1.3 Phase Traitement/analyse des informations et rédaction du rapport....	15
2.2 Facteurs externes influençant la mise en œuvre de l'évaluation.....	15
3. CADRE.....	166
3.1 Conditions cadres, problématiques, potentiels et leur évolution.....	166
3.2 Présence et activités d'autres acteurs	17
3.3 Risques pour la réussite du projet	17
4. DEVELOPPEMENT DE LA PERFORMANCE DE L'ORGANISME RESPONSABLE DE L'EXECUTION DU PROJET	199
4.1 Qualification du personnel impliqué	199
4.2 Gestion du projet et éventuelles adaptations.....	20
5. EFFICACITE DE LA MESURE DE DEVELOPPEMENT	233
5.1 Pertinence	233
5.1.1 Conformité des objectifs visés.....	233
5.1.2 L'idée et la conception du projet	233
5.2 Efficacité.....	244
5.2.1 Qualité de la planification des activités de développement	244
5.2.2 Qualité du cadre logique	255
5.2.3 Qualité de la mise en œuvre des activités de développement	255
5.2.4 Motivation, «ownership» et légitimité de l'organisme responsable de l'exécution du projet.....	322
5.2.5 Qualité de la gestion des activités de développement.....	322

5.2.6 Résultats atteints et impacts/effets directs Atteinte des objectifs	40
5.3 Efficience	49
5.4 Effets supérieurs	49
5.4.1 Atteinte des objectifs supérieurs de la politique de développement	49
5.4.2 Capacité de servir de modèle.....	51
5.4.3 Autres effets au niveau des effets supérieurs	52
5.5.1 Durabilité des effets positifs	52
5.5.2 Risques potentiels des effets au niveau des groupes cibles	53
6. QUESTIONS TRANSVERSALES	544
7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	577
7.1 Conclusion générale.....	577
7.2 Recommandations	57

- **Liste des tableaux**

- Tableau n°1 : Répertoire des mises en défens
- Tableau n°2 : Situation des reboisements campagne 2012
- Tableau n°3 : Visualisation des impacts des réalisations
- Tableau n°5 : Situation des dépenses

- **Liste des abréviations**

- ACF-E : Action Contre la Faim Espagne ;
- AGOA : Agence Américaine pour la Croissance en Afrique ;
- CSCOM : centre de santé communautaire ;
- CL : Convention Locale ;
- GRN : Gestion des ressources Naturelles ;
- GDRN : Gestion Décentralisée des ressources naturelles ;
- Ha : hectare
- IEC : Information, Education et Communication pour le changement de comportement ;
- MED : Mise en Défens
- OCD : Organisation Communautaire de Base ;
- OSC : Organisation de la Société Civile.

- **Liste des images**

- Photo n°1: Cérémonie de remise officielle du barrage de Mambiri
- Photo n°2 : Foule de villageois à la cérémonie de remise du barrage de Mambiri
- Photo n°3 : visite barrage Mambiri, à la réception
- Photo n°4 : Plaque d'immatriculation barrage Mambiri
- Photo n°5 : Vue du plan d'eau de Mambiri, octobre 2013 ;
- Photo n°6 : Vue du plan d'eau de Mambiri, octobre 2013 ;
- Photo n°7 : Vue du plan d'eau de Mambiri, octobre 2013 ;
- Photo n°8 : Plantation d'eucalyptus/Barrage Mambiri ;
- Photo n°9 : Incinérateur Baladougou (fermé)
- Photo n°10 : Incinérateur Baladougou (ouvert)
- Photo n° 11 : Incinérateur Kokofata
- Photo n° 12 : Incinérateur Kokofata
- Photon° 13 : Champ de riz/Bagnagafata
- Photo n°14 : Champ de riz/Bagnagafata
- Photo n° 15 : Champ de riz Bagnagafata
- Photo n° 16 : Champ de riz Bagnagafata
- Photo n°17 : Bosquet de Bougaribaya
- Photo n°18 : Bosquet de Bougaribaya

Annexes

1. Annexe 1 : Termes de Référence de l'Etude -TDR
2. Annexe 2 : Calendrier de mission
3. Annexe 3 : Outils de collecte des données/Guide d'entretien
4. Annexe 4 : Liste Personnes rencontrées et calendrier de mission
5. Annexe 5 : Intervenants du cercle de Kita
6. Annexe 6 : Bilan des formations reçues par les partenaires du projet
7. Annexe 7 : Productions et utilisations des produits maraîchers campagne 2012
8. Annexe 8 : Production agricole en Riz, campagne 2013 du village de Mambiri
9. Annexe 9 : Superficies emblavées en Maraîchage, campagne 2013 du village de Mambiri
10. Annexe 10 : Production agricole en Riz, campagne 2013 du village de Banankoro
11. Annexe 11 : Production agricole en Riz, campagne 2013 du village de Souransan Dalala
12. Annexe 12 : Superficies emblavées en Maraîchage, village de Souransan Dalala
13. Annexe 13 : Production agricole en Riz, campagne 2013 du village de Souransan Toumouto
14. Annexe 14 : Production agricole en Riz, campagne 2013 du village de Bagnagafata ;
15. Annexe 15: Production agricole en Riz, campagne 2013 du village de Balandougou

Résumé

- **Contexte**

Le Projet d'appui à la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité dans le cercle de Kita, a été exécuté dans la période allant de septembre 2011 à décembre 2013, soit une période de 28 mois. La présente phase est consécutive à une première qui a permis de développer des compétences locales (individus, organisations communautaires de base - OCB, organisations de la société civile-OSC) en faveur d'actions concrètes en matière de gestion décentralisée des ressources naturelles et de la biodiversité non seulement dans les 11 communes cibles actuelles, mais aussi à l'échelle du cercle de Kita. Il se propose de consolider les acquis en vue de pérennisation.

La zone d'intervention intervient sur 11 communes. Les thématiques abordées sont diverses de même que les groupes cibles (biodiversité conventions locales, maraîchage, reboisement, santé, etc.). Il faut rappeler que trois changements majeurs sont intervenus au cours de la période d'exécution du projet : sécheresse et mauvaise campagne agricole 2011, crise socio politique et sécuritaire de 2012, et le départ de la Coordonatrice, ayant entraîné d'autres mouvements de personnel à l'interne. Tous ces facteurs ont eu peu d'impact sur le cours normal du projet.

- **Constats et conclusions principales**

En dépit du contexte global relativement peu favorable, le projet a obtenu des résultats forts encourageants :

- Par rapport à l'amélioration de la gestion communale des ressources naturelles à travers le renforcement des capacités des acteurs de base (élus et agents communaux, organisations de la société civile, organisations intercommunales et des responsables villageois) :
 - ✓ Plus de 300 élus et leaders communaux formés dans sur la législation en vigueur en matière de gestion des ressources naturelles ;
 - ✓ Information/sensibilisation de plus de 400 personnes dont 30% de femmes, dans divers thèmes : importance des feux précoce,

- techniques de défrichement, création et gestion des mises en défens et de brigades villageoises, exploitation du bois, etc.
- ✓ Formation de plus de 200 personnes dont 7,5% de femmes, sur les procédures d'élaboration de conventions locales ;
- Par rapport à la promotion de la biodiversité et la sauvegarde des espèces d'intérêt économique ou menacées à travers l'élaboration et la mise en œuvre de six (6) conventions locales et les activités de mise en défens, le jeu concours :
 - ✓ Elaboration de 9/9 conventions locales prévues, dans un processus participatif ; ces conventions sont approuvées par les autorités compétentes ;
 - ✓ Création de 3841,72 ha de mises en défens sur 32 sites ;
 - ✓ Organisation d'un voyage d'étude sur projet similaire, au profit de 26 élus ;
 - ✓ Mise en place de 3114 plants dont 1902 survivants (60,5%) ;
 - ✓ Réalisation d'une étude sur l'inter action entre la transhumance et la dégradation des ressources naturelles dans le cercle de Nara.
- Par rapport à la poursuite de la formation et l'accompagnement des exploitantes maraîchères en techniques de production dans les 6 jardins réalisés dans la première phase :
 - ✓ Suivi de l'exploitation de 6 jardins de 6 groupements de femmes par les animateurs du projet ;
 - ✓ Construction d'un micro barrage à Mambiri/ commune de Sourousan Toumouto ;
 - ✓ Suivi de l'exploitation de 2 micros barrages (Bagnagafata/ commune de Bougaribaya, et Balandougou/Commune de Saboula.

Le projet a eu une approche participative, dans laquelle tous les acteurs (élus, leaders communautaires, femmes, jeunes, transhumants, exploitants forestiers, agriculteurs), ont participé activement aux prises de décisions, au suivi et évaluation du projet. Les trois radios rurales de la zone ont été fortement sollicitées pour la diffusion de tous les messages de sensibilisation en général.

Les acteurs/bénéficiaires locaux portent le projet au regard de leur motivation pour les activités, qui sont par ailleurs celles demandées par

eux-mêmes à travers les PDSEC et par les communautés. De ce point de vue, il est raisonnable de dire qu'il est durable. Il s'impose cependant de régler les insuffisances constatées et qui ont pour noms, la faible organisation des comités de gestion/groupements féminins, le faible niveau d'équipement des brigades, le manque de référentiel de sensibilisation des populations.

- Recommandations (principales), conclusions et leçons à tirer / lessons learned

➤ **A STOP-SAHEL et au personnel :**

- ✓ Renforcer les capacités du personnel en techniques de production de rapport et en informatique ;

➤ **A propos de la gestion/préservation des ressources naturelles et biodiversité :**

- ✓ Renforcer la collaboration avec les radios rurales de proximité et le cantonnement forestier autour des mises en défens et de l'application des conventions locales ;
- ✓ Encourager et appuyer la mise en place d'une convention inter communale regroupant toutes les 11 conventions communales existantes ;
- ✓ Réfléchir et trouver une technologie alternative de protection des plants de reboisement, autre que le bois vert.

➤ **A propos de la production agricole :**

- ✓ Etendre la mission des comités de gestion des barrages, à la gestion des terres exploitables de manière à avoir une équité dans l'accès.
- ✓ Renforcer les mesures de protection des marigots (mise en défens, enrichissement, reboisement) ;
- ✓ Renforcer l'encadrement des producteurs rizicoles pour augmenter les rendements ;
- ✓ Renforcer l'encadrement des producteurs maraîchers, tout en améliorant les conditions de production ;
- ✓ Renforcer les clôtures grillagées avec une plante adapté à haute valeur économique (le Héné ou *Lawsonia inermis*) ;

La volonté de porter le projet est visible au niveau des acteurs (élus, leaders communautaires, femmes, brigades/villageois), parce qu'il émane d'eux. Néanmoins, il faut mentionner que d'une manière générale, des insuffisances sont constatées surtout en ce qui concerne leur niveau

d'organisation et d'équipement. Aussi l'encadrement est encore insuffisant au niveau de l'exploitation agricole des sites de barrage et des mises en défens. Enfin, l'application des conventions locales a besoin de suivi, de conseil et d'accompagnement par les élus et service forestier.

Quelques leçons à tirer :

- ✓ La demande locale a été prise en compte et constitue la base de motivation ;
- ✓ La participation/responsabilisation à conduit à l'appropriation ;
- ✓ Les formations sensibilisations ont permis aux principaux acteurs locaux de comprendre leurs rôles et responsabilités comme prévus par les textes et de prendre activement position face à certains cas de violation des principes;
- ✓ La génération de revenus (pour les femmes) est un véritable motif d'engagement (maraîchage, riziculture);
- ✓ L'implication des femmes dans le processus de mise en œuvre du projet a largement facilité la motivation globale ;
- ✓ Le projet a atteint des résultats appréciables surtout dans le domaine de la foresterie villageoise (mise en défens, conventions locales). Cependant, ces activités ont besoin d'un temps de suivi et d'accompagnement plus long compte tenu de la situation des structures et acteurs en charge de les pérenniser (jeunesse des brigades de surveillance et l'instabilité des élus locaux).

1. INTRODUCTION

1.1 Brève présentation de l'intervention

Le projet d'appui à la gestion et la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité dans le cercle de Kita, intervient sur 11 communes, dont 6 sont situées au sud et sud-ouest de Kita (Gadougou 1, Gadougou 2, Bougaribaya, Kokofata, Kobiri et Tambaga) et 5 au nord (Kita urbain, Djidian, Toukoto, Saboula et Souransan Toumouto).

Comme son nom l'indique, le projet se propose d'intervenir sur des activités qui pourraient diminuer les prélèvements des ressources naturelles tout en favorisant l'établissement d'une biodiversité riche et variée. Les activités priorisées sont la gestion décentralisée des ressources naturelles (mises en défens, reboisement, conventions locales, étude sur l'élevage), le maraîchage pour les femmes, la construction de barrage, le renforcement de capacités des acteurs de base et la santé. L'approche de mise en œuvre de ces activités est basée sur la participation responsable des acteurs/bénéficiaires de l'appui du projet.

Les objectifs visés sont les suivants :

- Objectif globale : renforcer les capacités de gestion des ressources naturelles et la sécurité alimentaire de la population des 11 communes partenaires du cercle de Kita à travers l'appui à la gestion durable des forêts, la conservation des eaux et des sols et la restauration de la biodiversité.
- Objectifs spécifiques :
 - Améliorer la gestion communale des ressources naturelles à travers le renforcement des capacités des acteurs de base (élus et agents communaux, organisations de la société civile, organisations intercommunales et des responsables villageois) au profit du développement communal et local ;
 - Promouvoir la biodiversité et la sauvegarde des espèces d'intérêt économique ou menacées à travers l'élaboration et la mise en œuvre de six (6) conventions locales sur les ressources d'importance économique et/ou menacées et les

- activités de mise en défens (pour une superficie d'environ 2.500 ha) ;
- Poursuivre la formation et l'accompagnement des exploitantes maraîchères en techniques de production dans les 6 jardins réalisés dans la première phase;
- Appuyer la réalisation d'un (1) micro-barrage afin d'améliorer la gestion des eaux de surface au profit de la production agro-sylvo-pastorale.

1.2 Objectifs et contexte de l'évaluation

En tenant compte de l'environnement général, la présente évaluation vise à vérifier l'état d'exécution des activités du projet. Ainsi, elle portera essentiellement sur l'examen et l'analyse:

- des résultats obtenus et des effets/impacts actuellement perceptibles des activités menées;
- de l'efficacité de la mise en œuvre du programme (résultats concrets par rapport aux prévisions);
- de l'efficience de l'équipe opérationnelle mise en place pour l'exécution des activités;
- de la prise en compte des recommandations des différentes missions de suivi et des conseils prodigués à distance;
- du système de programmation et d'évaluation des activités par l'équipe et les gestionnaires villageois;
- des types et méthodes d'appui apportés aux cibles villageoises et inter villageoises dans le cadre du renforcement institutionnel des OCB (l'appréciation des résultats de renforcement des capacités des responsables des OCB);
- du dispositif de gestion rapproché (taille et répartition du personnel, moyen de travail, contrôle de la qualité du travail terrain) ;
- des mesures correctives / de rattrapage à adoptées par l'équipe à la suite des faiblesses, difficultés et contraintes rencontrées dans la mise en œuvre du programme;
- de l'appréciation par les villageois et par l'équipe terrain de l'appui du siège à travers les missions de suivi/supervision et les ateliers paysans ;
- de la qualité des indicateurs d'autonomisation des groupes cibles (exemple : les GF autour des périmètres maraîchers) ;
- de la collaboration avec les services techniques, les élus et agents communaux dans le cadre de la mise en œuvre du programme ;
- de la pérennisation des acquis à moyen et long termes ;
- des innovations à apporter pour mieux faire face à la demande de la base et améliorer les services du projet.

Pour plus de détails sur les TDR, voir annexe 1.

La présente phase est consécutive à une première qui a permis de développer des compétences locales (individus, organisations communautaires de base - OCB, organisations de la société civile-OSC) en faveur d'actions concrètes en matière de gestion décentralisée des ressources naturelles et de la biodiversité non seulement dans les 11 communes cibles actuelles, mais aussi à l'échelle du cercle de Kita. Ainsi le projet a consisté en la confirmation des choix d'actions et en la consolidation des divers acquis en vue de leur pérennisation.

1.3 Déroulement de la mission

L'étude a été réalisée par un binôme de consultants composé de :

- un spécialiste en gestion des ressources naturelles ;
- et une spécialiste des questions genre.

L'équipe a bénéficié de la facilitation précieuse des animateurs pour le voyage et le contact avec les acteurs locaux.

L'évaluation a été réalisée en deux étapes (voir annexe 2):

Etape du mois de Mai : 12 jours ; étape d'octobre : 3 jours.

Cette dernière étape (29-30-31 Octobre 2013) a été conduite dans le but d'approfondir certaines questions et préoccupations soulevées dans la phase d'analyse du rapport provisoire. Ces questions ont été approfondies lors d'une dernière phase de terrain.

La mission de Mai a coïncidé avec l'atelier de restitution du rapport de l'étude sur les interrelations entre la transhumance et la dégradation des ressources naturelles dans le cercle de Kita ; ce qui a permis aux consultants de rencontrer sur place 7 maires/11 concernés. Les discussions avec ces derniers ont porté sur toutes les activités du projet dont principalement les conventions locales, les formations reçues, les mises en défens, le maraîchage.

La mission a également rencontré le staff terrain du projet basé à Kita, et le service des Eaux et Forêts de Kita pour comprendre comment le partenariat a été vécu.

2. METHODOLOGIE

2.1 Méthodologie d'évaluation

2.1.1 Phase préparatoire de l'évaluation

La phase préparatoire a consisté en la validation des objectifs de l'évaluation, la collecte de la documentation disponible et l'élaboration des outils de collecte des données.

- *La validation des objectifs de l'évaluation* : elle a eu lieu avec le Secrétariat Exécutif au siège général de STOP-SAHEL à Bamako. Ce fut l'occasion pour STOP-SAHEL d'expliquer les objectifs et le contexte de mise en œuvre du projet, et préciser ses attentes par rapport à l'évaluation ; toute la documentation disponible sur le projet a été remise aux consultants ;
- *La revue documentaire* : elle a été faite tout au long de l'évaluation aussi bien sur le terrain que pendant la phase de rédaction du rapport. Les documents mis à la disposition des prestataires sont entre autres le document de base du projet, les rapports techniques périodiques, les rapports de formation.
- *La conception des outils de collecte d'informations sur le terrain* : divers outils d'analyse ont été élaborés en fonction des centres d'intérêt et du niveau des unités d'observation. Il s'agit des guides d'entretien à renseigner auprès des différents partenaires du programme notamment les communes, les services techniques, les OCB, (cf. annexe 3).

2.1.2 Phase de collecte des données

Elle a été faite aussi bien auprès du Secrétariat Exécutif que sur le terrain dans un échantillon de 4 communes : Kokofata, Souransan Toumoto, Bougaribaya, Saboula et Kita pour le service forestier (voir liste personnes rencontrée en annexe 4).

L'évaluation a coïncidé avec l'atelier de restitution de l'étude sur les interrelations entre la transhumance et la dégradation des ressources naturelles dans le cercle de Kita ; ce qui a permis au consultant de rencontrer sur place 7 maires/11 concernés. Les évaluateurs ont également discuté avec le service des Eaux et Forêts pour comprendre comment le partenariat avec le projet a été vécu.

A tous les niveaux la collecte des informations et données a consisté à renseigner le guide d'entretien sur la base de discussions ouvertes portant

sur toutes les activités du projet dont principalement les conventions locales, les formations reçues, les mises en défens.

2.1.3 Phase Traitement/analyse des informations et rédaction du rapport

Un premier niveau de traitement des données a été effectué sur le terrain, assorti d'un atelier de restitution aux premiers responsables chargés du projet notamment le chef d'antenne et le superviseur. Cette séance de restitution a permis aux consultants de livrer à chaud, leurs sentiments sur les résultats du projet et de recueillir les réactions et compléments d'informations nécessaires afin d'avoir un consensus sur les données collectées sur tous les points d'évaluation.

2.2 Facteurs externes influençant la mise en œuvre de l'évaluation

Deux facteurs importants ont joué sur la qualité de l'évaluation :

- La période de l'évaluation (fin Mai), correspondant au début de la saison des pluies, ce qui a réduit considérablement le temps que les populations peuvent mettre à profit pour discuter avec des évaluateurs.
- La préparation de l'élection présidentielle, qui吸orbe les élus et les administrateurs, réduisant également le temps de discussions avec les évaluateurs, ou biaisant certains réponses aux questions.

2.3 Réflexion critique

La zone d'intervention du projet est vaste (avec de communes géographiquement distantes). Les thématiques abordées sont diverses de même que les groupes cibles ; cela ne favorisait pas la libre expression surtout des femmes dans les réunions élargies. La méthode adoptée (le focus group) nécessitait du temps qui n'était pas suffisant pour un travail fouillé auprès de chaque catégorie d'acteurs.

3. CADRE

3.1 Conditions cadres, problématiques, potentiels et leur évolution

Au début des années 1990, le Mali est entré dans une aire de démocratie traduite dans les faits par des réformes importantes dont la décentralisation et la réglementation qui la soutient. Elle offre aux collectivités territoriales des responsabilités de décisions et de contrôle sur plusieurs thématiques dont celle qui nous concerne ici à savoir la gestion des ressources naturelles de leurs terroirs. A la faveur de ce processus, le cercle de Kita a été découpé en 33 communes dont une urbaine.

Les ressources naturelles du cercle sont relativement abondantes : vastes et riches terres agricoles, espaces pastoraux bien fournis, couvert forestier relativement dense, faune diversifiée.

Toutefois, aujourd’hui des signes de dégradation de ces ressources sont perceptibles en bien des endroits ; les facteurs qui soutiennent cette dégradation sont bien nombreux et leur règlement est complexe :

- L’exploitation anarchique et continue des ressources forestières par des marchands de bois pour l’exportation (p.ex. vers la Mauritanie, ou cas des chinois en 2007), et des producteurs de charbon de bois pour les besoins des villes de Kita, Kati et Bamako.
- L’inadaptation des systèmes de production agricole amplifiée par l’introduction du coton dans la zone dans les années 1980-1990, avec son corollaire de destruction massive des ressources naturelles (terres agricoles, végétation), et la paradoxale crise financière qu’ont connue les paysans à la suite du déclin du prix de coton sur le marché mondial.
- L’immigration de la population des autres communes, cercles et régions à la recherche de terres agricoles et de pâturages ;
- Les changements climatiques dont les signes sont déjà visibles dans toutes les communes situées dans la partie sahélienne ;
- La faiblesse des revenus des ménages les rendant vulnérables dans la grande majorité ;
- L’insuffisance de l’encadrement technique des producteurs.

Trois changements majeurs sont intervenus au cours de la mise en œuvre du projet :

- La mauvaise campagne agricole de 2011 ayant entraîné une grave pénurie alimentaire pour une frange importante de la population du cercle, ayant entraîné la mise en place d’un important volet d’aide alimentaire pour plusieurs intervenants, et un exode massif des bras valides vers les sites d’orpaillage, avec de graves conséquences sur

le projet : départ de néo-alphabètes formés à la tenue des outils, rupture dans la dynamique du projet dans certains villages avec le départ des personnes ressources impliquées, manque de temps pour ceux qui sont restés occupés par la recherche du pain quotidien.

- La crise du nord qui a provoqué une arrivée massive de déplacés avec son cortège de problèmes : augmentation de la consommation alimentaire des ménages, difficulté de scolarisation des enfants, une solidarité et une participation à l'effort de guerre.
- Les changements intervenus dans l'équipe de gestion du projet au niveau de l'Antenne de Kita (départ de la coordinatrice, admission à la fonction publique du premier superviseur, décès d'un animateur) et les dispositions internes prises chaque fois pour les remplacements (déploiement d'agents d'autres programmes, permutation d'agents, recrutement).

3.2 Présence et activités d'autres acteurs

L'environnement institutionnel du projet est riche et varié ; il compte :

- 16 ONG (Associations signatures d'accord cadre avec l'Etat) dont une bonne partage les mêmes domaines d'intervention que STOP-SAHEL, notamment l'environnement, la GRN et la sécurité alimentaire ;
- Et 6 ONG Internationales, sur lesquelles cinq (5) travaillent sur les mêmes thématiques que STOP-SAHEL.

D'ailleurs, il convient de rappeler qu'Action Contre la Faim (ACF Espagne) a signé un protocole de collaboration avec STOP-SAHEL, pour la gestion des questions de sécurité alimentaire et d'appui à la résilience des couches les plus vulnérables d'une dizaine de communes dans le cercle. Pour plus de détails sur l'environnement institutionnel du projet, consulter l'annexe 5.

3.3 Risques pour la réussite du projet

L'environnement institutionnel en soit n'a représenté aucun risque pour le projet. En revanche, la crise socio politique du pays et son corollaire d'état d'urgence a limité les regroupements de populations et les formations des partenaires communaux et communautaires.

STOP-SAHEL avait au moment de la phase de conception, fait quelques réflexions et émit des hypothèses :

- le climat politique du pays qui en était favorable au début : cette situation favorable a brusquement changé à la faveur de la crise du nord avec de nombreuses conséquences sur la vie du pays tout entier ;
- les éventuels conflits d'intérêt liés à l'exploitation des ressources naturelles au niveau communal : l'application de la nouvelle loi sur la gestion des ressources naturelles a été source de tension dans certaines localités du pays entre exploitants, communautés et le service des Eaux et Forêts. Cela a visiblement créé un climat de méfiance quant à la participation du service locale des Eaux et Forêts de Kita aux activités du projet pour les aspects qui les concernent (surtout pour le processus d'élaboration des conventions locales) ;
- l'absence de toute catastrophe climatique (sécheresse, inondation) ; cela n'a pas été le cas avec la mauvaise campagne agricole 2011-2012 liée à l'irrégularité et la mauvaise répartition de la pluviométrie.

4. DEVELOPPEMENT DE LA PERFORMANCE DE L'ORGANISME RESPONSABLE DE L'EXECUTION DU PROJET

4.1 Qualification du personnel impliqué

STOP-SAHEL intervient dans le cercle depuis 1996. Pendant ce temps, elle a su développer des compétences en son sein facilitant son intervention dans le cercle (connaissance du terrain, intégration locale, collaboration avec les autres acteurs,etc.). Elle s'est aussi dotée de capacités logistiques et opérationnelles (locaux propres appropriés à un appui de proximité, véhicule et motos adaptés au terrain).

Le dispositif opérationnel pour la mise en œuvre du projet se composait de :

- D'un personnel à temps plein composé de 4 agents :
 - ✓ Un superviseur (juriste de formation avec une maîtrise en travail social). Il a une longue expérience en animation à la base et en suivi/supervision des activités d'aménagement ;
 - ✓ Trois animateurs avec des profils de formation différents mais complémentaires (1 administrateur du développement communautaire, 1 technicien du développement communautaire, et 1 technicien des Eaux et Forêts). Basés dans les communes (en moyenne 3 par agent), ils assurent un travail de proximité avec les groupes cibles et participent à la capitalisation des résultats dans un système de communication assez efficace.
- Un personnel d'appui à partir de l'Antenne de Kita et du Siège à Bamako composé de :
 - ✓ Un Chef d'Antenne, Linguiste de formation avec une longue expérience en matière de formation et de suivi-évaluation (à temps partiel) ;
 - ✓ Un personnel de soutien (chauffeur et gardien) qui rentre dans le cadre global de la gestion de l'Antenne de STOP-SAHEL à Kita ;
 - ✓ L'équipe d'appui du siège à Bamako (Secrétaire Exécutif, Chargés de programmes, Comptable, Assistant de Direction et Chauffeur).

Ce personnel contribue bien au renforcement des capacités des OCB et des élus pour une prise en main progressive des actions du projet.

Pour des actions spécifiques ne relevant pas de son expertise, le projet fait recours à des acteurs qualifiés tels que les Bureaux d'études et/ou aux services techniques (Eaux et Forêts par exemple) et entreprises.

Le montage opérationnel du projet est très semblable à celui des autres projets de STOP-SAHEL.

La démarche participative du projet, l'implication des services techniques déconcentrés, des collectivités et des comités villageois thématique dans la mise en œuvre des activités (choix sites de reboisement, de mises en défens, et de périmètres maraîchers) sont en faveur d'une appropriation graduelle de l'intervention par les bénéficiaires.

Nos enquêtes ont révélé que le personnel est bien connu des populations villageoises partenaires, ce qui traduit leur collaboration rapprochée. Il connaît bien les activités et leurs localisations de même que les problèmes inhérents à chacune ; cela est signe de leur régularité dans le suivi et aussi de leur motivation pour le projet. D'ailleurs les élus et les OCB se disent satisfaits du suivi qu'offrent les agents de terrain. Ils n'ont pas de critiques négatives à leur endroit, si non des encouragements.

Si cela semble vrai et apprécié par l'évaluation, les évaluateurs déplorent néanmoins la qualité des rapports d'activités produits par le terrain ; ces rapports sont généralement mal présentés (mauvaise structuration des rapports, non-maîtrise de l'outil informatique), peu critiques et contenant beaucoup de fautes.

4.2 Gestion du projet et éventuelles adaptations

Le projet a été géré suivant une stratégie essentiellement axée sur le développement institutionnel et organisationnel des structures partenaires. Cela vise à terme, à doter les organes de base et les autorités communales, de capacités leur permettant à la fois une bonne gestion des affaires et dans une logique de redevabilité.

S'agissant de STOP-SAHEL en tant que structure d'appui, elle a composé une équipe de gestion en tenant compte de cette dynamique. L'approche de collaboration développée a permis aux groupes/bénéficiaires de suivre les procédures et contrôler le respect des engagements pris. Les ateliers organisés constituent non seulement une étape importante pour une large information de tous sur les activités planifiées, mais aussi le partage des responsabilités par rapport à la qualité des résultats (STOP-SAHEL accordant une attention particulière à la gestion axée sur les résultats). Ils

ont aussi permis aux partenaires de base de comprendre la logique du partenariat développée autour du programme, la démarche d'intervention dans le temps et dans l'espace, le désengagement à moyen et long termes.

Au plan opérationnel, la démarche a reposé sur l'implication de tous les niveaux de l'organigramme de la structure en fonction des niveaux de responsabilités (Animateurs, Coordination, Secrétariat Exécutif, Conseil d'Administration) dans la gestion du programme. Un accent a été mis sur le renforcement des capacités de chaque acteur en fonction de ses besoins.

Pour maximiser les résultats tout en responsabilisant les bénéficiaires, chaque activité a été conduite suivant une stratégie adaptée.

Dans le domaine de la planification et du contrôle, la stratégie choisie se justifie par la volonté pour STOP-SAHEL de s'assurer d'un engagement responsable de toute la communauté dans toutes les étapes de la vie du projet (de phase d'identification à la phase suivi-évaluation). Toutes les orientations prises dans le cadre de la mise en œuvre des actions seraient alors concertées et consensuelles. De plus, l'approche permet à STOP-SAHEL de préparer sa relève et d'assurer son désengagement à moyen terme. Pour la formation des responsables et gestionnaires, il faut noter qu'elle constitue le garant de la maîtrise des outils et supports de gestion mis en place pour la gestion durable et transparente des activités. Le mécanisme de suivi préconisé trouve sa justification dans le souci de faire participer tous les niveaux de responsabilité dans le processus de planification et de gestion du programme.

S'agissant de l'approche genre, elle a été un créneau par lequel toutes les préoccupations des couches défavorisées (particulièrement les femmes et les enfants) ont été prises en compte et suivies régulièrement.

Toutes les activités de renforcement des capacités à la base ont été conduites par l'équipe en fonction de ses compétences. Pour celles dont les compétences manquent au sein de l'équipe, appel a été fait à des personnes ressources externes pour plus d'efficacité.

La démarche de mobilisation de tous autour des activités du programme a été respectée en mettant un accent sur les rencontres/concertations. Elle a facilité la stratégie de mobilisation des contributions locales surtout celles des communes (exemples : cas de Souransan Toumouto pour la construction du barrage de Mambiri).

Concernant le suivi -évaluation des activités, le dispositif a pris en compte tous les niveaux et de tous les acteurs. Des supports et outils ont été conçus en fonction de chaque niveau pour la collecte des informations et/ou indicateurs. Cela a été facilité par le positionnement de l'équipe de gestion, répartie sur 3 bases opérationnelles dans les communes et l'Antenne à Kita. S'agissant du siège, plusieurs missions d'appui ont été conduites par les responsables STOP-SAHEL.

En matière de collaboration avec les autres intervenants, STOP-SAHEL a développé une logique d'implication de tous les acteurs à la vie du projet. Ne disposant pas de toutes les compétences requises, elle a toujours prôné la collaboration suivant la logique « **du faire faire** » avec différents partenaires en fonction de leurs compétences et domaines d'intervention.

Le partage des informations autour du projet a tenu compte des besoins de l'ensemble des acteurs intervenant dans le cercle (concertations régulières, production de rapports, échanges d'informations).

STOP-SAHEL est inscrite dans le système d'information des OXFAM au Mali. De ce fait, pendant toute la durée de la crise, la structure a mis en œuvre un système d'information et d'ajustement du mouvement de son personnel, et n'a déploré aucun évènement malheureux.

Les cas de démissions, de départ et de décès ont été gérés conformément aux dispositions prévues par le manuel de gestion du personnel en vigueur à STOP-SAHEL. Les différents mouvements opérés ont été sans conséquences majeures pour la mise en œuvre du projet.

5. EFFICACITE DE LA MESURE DE DEVELOPPEMENT

5.1 Pertinence

5.1.1 Conformité des objectifs visés

Comparativement aux autres cercles de la région de Kayes, le cercle de Kita regorge encore d'immenses ressources en terres agricoles et pastorales. Ces ressources font l'objet d'exploitations anarchiques diverses et multiformes, amplifiées par les effets de changements climatiques perceptibles dans la quasi-totalité des communes couvertes par le projet.

L'agriculture qui est la principale activité économique de la zone, se trouve aujourd'hui dans une crise relativement profonde, liée à l'inadaptation des pratiques agricoles en général et au système-coton, et leurs corollaires de faibles rendements, et d'endettement chronique des producteurs, expliquant la paupérisation des populations autochtones. En effet, à l'exception de la commune urbaine de Kita, la quasi-totalité des communes rurales couvertes par le projet sont classées pauvres. Elles demeurent toujours pauvres en dépit des gros efforts d'accompagnement consentis par certains acteurs tels que les ONG et autres organisations de la société civile et l'Etat dans le contexte de la décentralisation. De nombreux besoins des populations sont encore insatisfaits (eau potable, santé, éducation, etc.), tout cela sur un fond d'insécurité alimentaire constant. D'ailleurs les récentes politiques macroéconomiques et sectorielles du Gouvernement sont conçues dans cette perspective de la réduction de la pauvreté des populations des communes classées pauvres (CSCRP version 2007-2011). Le pays est accompagné dans cet élan de solidarité avec les démunis, par bon nombre de ses partenaires techniques et financiers y compris les ONG dont STOP-SAHEL.

5.1.2 L'idée et la conception du projet

L'idée du projet correspond à une demande du collectif des élus du cercle de Kita qui porte sur la protection de l'environnement et la lutte contre la pauvreté des populations, inscrites au premier rang des priorités retenues dans leurs PDSEC respectifs.

Quant à la formulation du projet, les enquêtes ont confirmé qu'elle a été faite avec la participation des autorités communales concernées ainsi les organisations communautaires dont celles des femmes en particulier.

Cette approche s'inscrit parfaitement dans la politique de la décentralisation.

Au regard de ce qui précède, il y a une forte convergence entre les objectifs visés par le projet, ceux du cercle de Kita (vue les PDSEC des Communes et du Conseil de Cercle), du Gouvernement et de ses principaux PTF dont l'Allemagne (en référence au CSCRP deuxième génération), des acteurs non étatiques (y compris STOP-SAHEL), dont les actions complètent celles de l'Etat.

5.2 Efficacité

5.2.1 Qualité de la planification des activités de développement

Initialement prévue pour 18 mois, la durée du projet a été portée de commun accord à 28 mois (septembre 2011-décembre 2013).

Ainsi dès la signature de l'accord du financement avec OXFAM Allemagne, STOP-SAHEL a procédé à la mise en place de l'équipe opérationnelle composée de 4 agents à temps et de personnel à temps partiel basé à Kita (chef d'antenne) et à Bamako (Secrétariat Exécutif, Conseil d'Administration).

Le processus de planification a été fait par trimestre pour chacun des objectifs programmatiques, avec la participation de tous les acteurs clé à savoir l'administration publique, les collectivités territoriales, les OCB, et STOP-SAHEL avec une forte représentation du Secrétariat Exécutif. Cette planification a été découpée par mois et par semaine l'équipe terrain qui en assure l'animation et le suivi rapproché.

De façon opérationnelle, la démarche a fonctionné comme prévu.

Au niveau village et/ou groupes cibles, les animateurs procèdent à une programmation des activités en concertation avec les principaux bénéficiaires. Cela a l'avantage d'obtenir des agendas consensuels (dans le respect du calendrier journalier ou hebdomadaire des femmes et des responsables impliqués).

Les responsables OCB et les élus ont été chaque fois consultés pour l'agenda des formations et des activités de concertation à la base. Cela a eu l'avantage de réduire les cas d'absence ou d'empêchement.

La concertation avec l'administration a permis sa participation aux activités chaque fois que cela a été nécessaire.

Le suivi et la supervision ont fait l'objet de planification participative au sein de l'équipe afin d'éviter les perturbations dans les agendas terrain des agents.

5.2.2 Qualité du cadre logique

Globalement, le cadre logique est cohérent ; cela est largement reflété dans le bilan des activités. Toutefois, il manque d'indicateurs précis en ce concerne la formation de toutes les communes et le reboisement.

5.2.3 Qualité de la mise en œuvre des activités de développement

5.2.3.1 Approche de mise en œuvre :

Au delà de la participation au processus de planification, les bénéficiaires ont joué un rôle actif dans la mise en œuvre des activités ; les éléments créditant ce constat sont nombreux:

- Les OCB (groupements féminins, comités de gestion thématiques) :
 - fourniture de la main d'œuvre gratuite pour les travaux de construction barrages et d'installation des périmètres maraîchers y compris les puits ;
 - contribution financière communale de 500 000 FCFA /barrage, et d'OCB de 350 000 FCFA pour chaque jardin installé.
 - participation volontaire aux différentes formations sur la gestion des ressources naturelles ;
 - participation volontaire et gratuite aux opérations de reboisement ;
 - choix des espaces mis en défens ;
 - surveillance volontaire des terroirs par les membres des brigades villageoises.
- Collectivités territoriales, principaux partenaires du projet :
 - mobilisation des OCB ;
- Radios locales et les réseaux : activités d'IEC sur la GRN, la santé, le plaidoyer sur certaines questions auprès des élus et autorités administratives locales.

Dans leur majorité, les acteurs (élus, OCB y compris les GF, les services techniques et l'administration) apprécient bien leur niveau de participation dans le choix, la programmation et le suivi des activités du projet.

Les évaluateurs ont trouvé que les OCB y compris celles des femmes, approuvent bien leurs contributions multiformes aux activités du projet. Leur participation aux gros travaux n'a pas connu de faille, même si pour les mairies les engagements n'ont pas été totalement honorés en matière de contributions financières communales (pour l'organisation des ateliers locaux et pour la construction du barrage de Mambiri). Cela n'est nullement surprenant pour les évaluateurs qui savent bien que l'incapacité de solder ses comptes est générale pour la quasi-totalité des communes rurales du pays y compris celles du cercle de Kita. Cette situation s'explique par le fait que la dotation des communes par l'Etat, tout comme la capacité de mobilisation interne de ressources financières par les communes est faible.

5.2.3.2 Qualité des réalisations :

D'une matière générale, les réalisations physiques (barrage, jardins, plantations, incinérateurs acquis) et les études (conventions locales, étude sur la transhumance dans le cercle) sont bien faites.

- Les conventions locales et les messages de sensibilisation sur la gestion décentralisée des ressources naturelles

La démarche a connu une forte participation des acteurs (élus, OCB, villageois, service forestier, administration publique). Les conventions locales ont été restituées, corrigées, approuvées et homologuées par les autorités compétentes. De ce point de vue, le produit livré est de bonne qualité indépendamment des insuffisances liées à la mise en œuvre.

- Le micro barrage de Mambiri

Il a été construit en tenant compte des conclusions de la Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) qui a précédé sa construction ; en effet, la NIES a recommandé que la hauteur de l'ouvrage prenne en compte les risques d'inondation du village et la protection du marigot de part et d'autre du plan d'eau (une bande d'eau moins 25m de largeur), sous forme de mise en défens enrichi de plantation.

Sa réalisation a connu une forte mobilisation des populations et des autorités communales et administratives (cf. photos ci-dessous), et une contribution locale de plus d'un million de FCFA (tout apport confondu).



Photo n°1: Cérémonie de remise officielle du barrage de Mambiri avec la présence remarquée du Préfet de Kita et du Maire



Photo n°2 : Foule de villageois à la cérémonie de remise du barrage de Mambiri



Photo n°3: Visite du barrage à la réception



Photo n°4: Plaque d'identification de l'ouvrage



Photo n°5: une vue des eaux de retenue du barrage en fin septembre 2013



Photo n°6: une vue des eaux de retenue du barrage en fin septembre 2013



Photo n°7: une vue du barrage en fin octobre 2013



Photo n°8 : Plantation d'eucalyptus sur la rive gauche du barrage

L'ouvrage est bien fait et ne présente pas de défauts techniques significatifs. Cependant, la population est critique quant à sa hauteur et ne semble pas réceptive aux raisons techniques de ce choix. Le niveau du plan d'eau de septembre 2013 (voir photos 5, 6 et 7), a néanmoins adouci leur inquiétude.

➤ Les jardins

Au passage de la mission, les jardins réalisés dans la phase précédente étaient encore en bon état (clôture, puits) et leur exploitation était en cours. Toutefois, les clôtures grillagées manquent toujours de renfort biologique (haie vive en espèce à grande valeur économique telle que *Lawsonia inermis*) ;

➤ Les incinérateurs

Les incinérateurs implantés sont de fabrication locale ; ils répondent au choix du bénéficiaire qui les a appréciés au niveau du fabricant avant d'en faire la commande. A la question de savoir si cette technologie locale répondait aux attentes des CSCOM, les agents rencontrés ont répondu en ces termes : «**Pour le moment, nous ne voulons pas mieux pour**

notre milieu. Ces incinérateurs sont très adaptés à nos moyens et conditions de travail». Ils sont robustes et durables (voir photos ci-dessous).



Photo n°9 : incinérateur de Balandougou (fermé)



Photo n°10 : incinérateur de Balandougou (ouvert)



Photo n° 11: Incinérateur de Kokofata



Photo n° 12: Incinérateur de Kokofata

L'équipement complémentaire est composé de bottes, protège-nez et gangs.

L'incinérateur de Balandougou est un service partagé par les centres de santé de Souransan Toumouto et Toukoto, tandis que celui de Kokofata est lui aussi utilisé par les centres de santé de Sitanikoto, Kobiri, Sagabary et Tambaga.

➤ Les mises en défens

Trente deux (32) mises en défens sont identifiées, délimitées et leurs superficies sont connues (cf. tableau n°1).

Le processus de leur création a été long et complexe. Les villageois, les élus ont été les principaux acteurs. Ils ont bénéficié de l'accompagnement

technique du service forestier de Kita pour la délimitation et l'estimation des superficies.

L'action a reçu un soutien populaire des villageois ; le dispositif pour leur gestion et pérennisation repose sur les comités de gestion présidés par les chefs de villages, les collectivités territoriales et le cantonnement forestier.

Tableau n°1 : Répertoire des Mises en défens

Communes	N°	Villages	Type d'OCB	Superficie (en ha)
1. Bougaribaya	1	Bagnagafata	Brigade de Surveillance	53,60
	2	Béhon	Brigade de Surveillance	31,27
	3	Bougaribaya	Brigade de Surveillance	80,35
	4	Karo	Brigade de Surveillance	36, 32
	5	Kégné kégne ko	Brigade de Surveillance	8,24
	6	Kobeya	Brigade de Surveillance	633,26
2. Kobiri	7	Kokounkoto	Brigade de Surveillance	181,54
3. Gadougou I	8	Balenko	Brigade de Surveillance	72,63
	9	Lenguekoto	Brigade de Surveillance	75,90
	10	Sagabari	Brigade de Surveillance	108,84
	11	Tagabarissan	Brigade de Surveillance	244,60
	12	Kénieto	Brigade de Surveillance	44,34
	13	Sanfinia	Brigade de Surveillance	64,33
	14	Ségouma	Brigade de Surveillance	60,41
4. Gadougou II	15	Gallé	Brigade de Surveillance	26,15
	16	Baguita	Brigade de Surveillance	696,60
	17	Fataba	Brigade de Surveillance	300,00
5. Kokofata	18	Kokofata	Brigade de Surveillance	32,35
	19	Kougnoumaya	Brigade de Surveillance	146,27
6. Tambaga	20	Sékokoto	Brigade de Surveillance	55,94
	21	Kouloubou 1	Brigade de Surveillance	15,91
	22	Kouloubou 2	Brigade de Surveillance	15,75
	23	Kobarounto	Brigade de Surveillance	93,64
	24	Tambaga	Brigade de Surveillance	51,20
	25	Djignagué	Brigade de Surveillance	102,44
	26	Katakoto	Brigade de Surveillance	38,50
7. Souransan T.	27	Kassan	Brigade de Surveillance	8,80
	28	Souransan T	Brigade de Surveillance	21,40
8. Saboula	29	Bassibougou	Brigade de Surveillance	19,13
	30	Balandougou 2	Brigade de Surveillance	410,50
	31	Kabé	Brigade de Surveillance	18,04
10. Toukoto	32	Bakoundian	Brigade de Surveillance	23,70
TOTAL				3841,72

5.2.4 Motivation, «ownership» et légitimité de l'organisme responsable de l'exécution du projet

Le projet est placé sous la gestion de STOP-SAHEL qui a une forte assise dans le cercle de Kita où elle intervient depuis 1996. Cette longue présence dans le cercle de Kita, fait d'elle un partenaire de premier rang dans le domaine de la conception, de la négociation et de la mise en œuvre des programmes de développement au profit des communautés de base. L'administration locale lui accorde une grande confiance et une grande crédibilité quant à la constance et l'efficacité de ses appuis à la base. La démarche participative prônée et le sens du partage de l'information à tous les niveaux de la mise en œuvre de ses activités font qu'elle est citée en exemple dans beaucoup de circonstances par l'administration centrale. L'équipe de gestion se compose de 5 cadres et un personnel de soutien appuyé par l'antenne de Kita et le Secrétariat Exécutif (voir point 4.1 ci-dessus).

Dans son environnement institutionnel, la structure est bien connue et soutenue par ses partenaires clés à savoir l'administration publique et les collectivités territoriales.

Par ailleurs, sur le terrain, les actions qu'elle accompagne sont fortement appropriées par les OCB.

La notoriété de la structure tient à son approche participative impliquant tous les acteurs concernés depuis l'identification/formulation des projets, jusqu'à l'évaluation en passant par les étapes intermédiaires.

5.2.5 Qualité de la gestion des activités de développement

Toutes les activités sont gérées par les bénéficiaires directs :

➤ Information/sensibilisation/formation des élus et des OCB

Le projet a étroitement collaboré avec les radios de proximité pour passer des messages préparés. En outre, les animateurs au cours de leurs missions de suivi rapproché, passent eux aussi des messages sur la gestion rationnelle des ressources naturelles.

Au plus fort de cela, une mission a été organisée sur des projets similaires (projets PACT dans le Mandé) en faveur d'élus et de responsables d'OCB

(voir annexe 6). Cette mission a été très appréciée par les participants. Les arguments figurent au point 5.2.6 ci-dessous.

➤ **Les parcelles de productions**

Activités de maraîchage

La gestion de chaque périmètre maraîcher est placée sous l'autorité du groupement bénéficiaire qui met en place un comité à cet effet. Chaque groupement dispose d'un règlement intérieur.

Les parcelles sont reparties entre les femmes volontaires ; cela n'a pas encore posé de problèmes. Toutefois, la mission a relevé trois problèmes majeurs :

- Pour la majorité des périmètres, le nombre d'exploitantes dépassent le nombre requis selon la norme (80 à 120 /périmètre contre 60 recommandé) ;
- A part les périmètres de Kounsama et Kokofata, les autres périmètres n'ont pas de rentabilité économique ;
- L'insuffisance d'eau d'arrosage se pose dans la majorité des périmètres (la pression étant trop forte sur les puits). Face à cette situation les femmes ont développé des solutions alternatives en creusant d'autres traditionnels. C'est par exemple le cas à Kokofata où les femmes ont réalisé plusieurs puisards pour tenter de compenser le déficit du puits à grand diamètre réalisé par le projet. Néanmoins, force est de reconnaissance, que la production pour soutenir l'alimentation familiale est effective.

Activités de Production de riz

Le suivi du parcellement et la cartographie des espaces rizicoles ne sont pas faits. Toutefois, de l'entretien avec les villageois, il ressort que les espaces exploitables en riz sont en train d'accroître. Les propriétaires coutumiers de ces terres désormais exploitables ont commencé la production, en mettant en avant les femmes (voir annexes 8 à 15).

En 2013, les champs rizicoles sont bien entretenus et la production est très prometteuse (voir photos ci-dessous) ;



Photo 13 : Champ de riz/Bagnagafata



Photo 14: Champ de riz/Bagnagafata



Photo 15: Champ de riz/Bagnagafata



Photo 16: Champ de riz/Bagnagafata

Le projet doit s'investir dans le suivi des productions agricoles (évolution des superficies et des rendements) pour mettre en place un référentiel qui servira d'outil de sensibilisation en faveur de l'entretien et la protection des ouvrages et tous leurs hydrologique, et la biodiversité.

➤ **La gestion des incinérateurs**

C'est le staff du CSCOM qui gère les incinérateurs et les incinérations sont fonction de la production des boîtes de sécurités et déchets biomédicaux.

➤ **La gestion des conventions**

Le processus d'élaboration des conventions vient de connaître son terme. Il a connu une forte implication du service forestier de Kita.

Ces conventions vont être bientôt mises en application sous l'égide des autorités communales.

Les principaux constats qui se dégagent sont les suivants :

- Les acteurs montrent une grande motivation pour l'application des conventions ; cela est encore plus réel pour les communes du sud vivant une situation d'agression permanente sur leurs ressources naturelles.
- Le service forestier, par la voix de son chef, conseille la vigilance (information et formation des brigades et comités de gestion) dans la mise en application des conventions locales pour ne pas faire entorse à la loi.

➤ **La gestion des mises en défens**

Les mises en défens sont gérées par des brigades villageoises mises en place par les villages appuyés par STOP-SAHEL. Une brigade se compose de 11 membres, présidée par le chef de village.

L'évaluation a relevé les constats suivants:

- Nombre de ces brigades sont à la recherche de reconnaissance légale comme association.
- L'action est portée par les communautés villageoises ; l'information est bien diffusée, la patrouille est journalière dans certains villages, exemples : Lenguekoto, Kéniéto, commune de Gadougou 1, Bassibougou, commune de Saboula, Souransan Toumouto, Bougaribaya, ... etc.
- Des travaux d'entretien (pare-feu) sont réalisés dans certaines mises en défens ;
- Les contrevenants sont interpellés au niveau des chefs de villages.
- L'objectif de protection sur l'horizon de 10 ans est clair;

Les difficultés relatives à la gestion des mises en défens sont liées soit la distance qui sépare le village des zones concernées, soit l'absence de jeunes volontaires dans le village pour raison d'exode.

➤ **La gestion des plantations**

Les sites de bosquets sont d'appartenance très variée: mairie, site barrage, groupements féminins, écoles, CSCOM, sites villageois octroyés par les chefs de villages (cf. tableau n°2 ci-dessous).

Tableau n°2 : Situation du reboisement de la campagne 2012

Communes	Villages	Sites	REBOISEMENT			Observations
			Plants mis en place	Plants Vivants	% de réussite	
Bougaribaya	Bagnagafata	Villageois	300	120	40	Les espèces plantées sont surtout exotiques (Neem Eucalyptus,) et des fruitiers (manguier)
		Barrage	90	90	100	
	Bougaribaya	GF	300	200	66,7	
		Mairie	25	5	20	
	Baguita	GF	400	320	80	
		Ségamakana	200	200	100	
	Gallé	GF	300	280	93,3	
		Cours mairie	25	15	60	
Sagabary	Sagabary	Mairie	25	25	100	
Tambaga	Tambaga	GF	200	191	95,5	
Kobiri	Kobiri	Mairie	24	19	79,2	
Saboula	Mambiri	Ecole	50	24	48	
		Barrage	350	58	16,6	
	Balandougou	Mairie et CSCOM	100	87	87	
		Barrage	300	145	48,3	
	Lenguéma	GF	200	57	28,5	
	Boulouli	GF	200	47	23,5	
Toukoto	Toukoto	Mairie	25	19	76	
TOTAL			3114	1902	60,07	

GF : Groupement Féminin

Au regard du tableau, on relève que le taux de survie des bosquets appartenant aux groupements féminins, est voisin de 70%.

L'analyse du tableau permet de noter les constats suivants :

- Les bosquets appartenant aux groupements féminins et aux CSCOM, ont un taux de survie moyen supérieur voisin de 70%.

Le constat fait par les évaluateurs est que l'entretien accordé aux plants (arrosoage, clôture en branches d'arbres, taille de forme) est globalement faible. Le faible arrosoage s'explique par le retrait de certains bosquets du village (exemple, cas de Bougaribaya, etc.).

Le projet avec l'appui du cantonnement forestier, devra renforcer la sensibilisation dans les villages en faveur de l'entretien des plantations.



Photo n° 17: Bosquet de Bougaribaya, clôture en branchage d'arbres



Photo n°18 : Bosquet de Bougaribaya, clôture en branchage d'arbres

➤ **Gestion du barrage**

Un comité de gestion a été mis en place en assemblée générale ; il est composé des représentants des 6 villages de la commune. Il compte 11 membres dont 2 femmes. Ce comité est responsable de la gestion de l'ouvrage : ouvertures/fermeture des vannes, surveillance des enfants sur le site.

Cette responsabilité serait encore plus profitable, si elle intégrait la gestion de la plantation (arrosage, taille de forme) et la gestion des espaces exploitables, de manière à assurer leur partage équitable entre les exploitants.

➤ **L'étude sur la corrélation entre transhumance et dégradation des ressources naturelles dans le cercle**

Cette étude prévue a été réalisée par le Cabinet d'Assistance pour le Développement Participatif (CADP) qui fourni à l'occasion, une équipe de trois (3) personnes dont un ingénieur zootechnicien, un ingénieur forestier et une spécialiste des questions genre.

L'objectif global de l'étude est de faire l'état des lieux en matière d'interrelation entre l'élevage transhumant et la dégradation des ressources naturelles dans le cercle de Kita en vue d'un renforcement des capacités des collectivités locales partenaires dans la protection et la gestion concertée des ressources naturelles et de la biodiversité d'une part et d'autre part, proposer des stratégies d'amélioration pour un développement durable.

En conclusion générale, il ressort que la transhumance touche fortement le cercle de Kita et y apportant aussi bien des avantages que des inconvénients.

Au titre des avantages, on peut en citer quatre :

- Le croisement des espèces bovins et ovins/caprins avec l'obtention de nouveau génotype et le métissage des races locales (N'dama, Méré) avec les zébus maures et peulhs. Ce métissage donne comme produits des espèces plus prolifiques en matière de production de viande et de lait. Les métisses sont plus robustes pour l'attelage. En matière de revenus ils sont plus économiques que les espèces rustiques.
- Le développement des activités économiques surtout dans les gros villages et les centres urbains, cela se manifeste par l'arrivée d'une nouvelle clientèle pour les commerçants, la prolifération de nouvelles activités économiques (vente des animaux, les gargotes, les boutiques, etc.) ;
- L'amélioration de l'alimentation dans la zone avec la disponibilité et la réduction de prix des produits d'élevage (lait, viande) ;
- L'accroissement des revenus des agriculteurs avec la fertilisation des sols et l'achat de moins d'engrais dans certains cas;

Les contraintes citées sont aussi importantes, voir plus importantes :

- La déforestation consécutive à la surexploitation des ressources végétatives (ligneuses et herbacées) de la forêt par les transhumants est une des conséquences de cette pratique d'élevage. En effet, les transhumants pratiquent une coupe abusive des ligneux pour l'alimentation des animaux. Selon les populations même les épineux ne sont pas épargnés et sont surtout coupés par les transhumants pour l'alimentation des petits ruminants (ovins/caprins). Cela conduit à la disparition de certaines espèces d'arbres et d'herbes et au déséquilibre de la biodiversité ;
- La dégradation des sols favorisant l'érosion hydrique et éolienne et du coup la perte d'énorme espace de forêt. En effet l'entassement des animaux sur de petites espaces de pâturage entraîne le piétinement qui devient boueux, fragile et plus exposé aux différentes formes d'érosion;
- La destruction des cultures par les animaux entraînant souvent des conflits entre les nomades et les sédentaires.

- Le tarissement précoce, le dessèchement rapide des marigots et des marres, l'encombrement des mares et points d'eau à la suite de la destruction des berges, du piétinement des fonds par les animaux;
- L'occupation anarchique des terres de culture par les transhumants en voie de sédentarisation et surtout avec les nombreux puisards creusés chaque année qui deviennent par la suite des dangers pour les enfants et les animaux.

D'ailleurs, un leader a donné sa perception hostile de la transhumance paraphrasée dans l'encadré ci-dessous :

Le paysan en milieu rural n'a que deux choses, son honneur et son outil de travail qui est sa terre. Cette terre représente pour lui sa valeur culturelle, son existence cultuelle et économique, le bien qu'il doit protéger pour sa vie, celle de sa famille et de sa descendance. La gestion de cette terre est régie par des principes, connus et respectés par tous. Il a hérité de cette terre et se doit la sauvegarder. Hors de plus en plus les pasteurs nomade s'attaquent à ce bien en faisant pis des principes. Ils pensent que le Mali est unique et chaque malien a le droit d'occuper une portion de terre pour ses activités. Le fait d'occuper illégalement la terre du paysan, lui hôte les deux choses qui lui sont chères, son honneur et son bien. Donc, il va de soit qu'un jour, il y aura une révolte contre ces occupants illicites.

Je pense que votre étude nous permettra de faire économie de ce jour là. Chez nous, on dit que « la chèvre peut mordre quant elle est coincée ».

Le consultant a fait une série de recommandations pertinentes pouvant concourir à la valorisation accrue de la transhumance et de sa gestion pacifique.

De l'avis des évaluateurs, cette étude a une grande valeur ajoutée pour le projet en réflexion stratégiques à mener et de décisions importantes à prendre en compte dans les activités d'élevage dans la zone.

5.2.6 Résultats atteints et impacts/effets directs/ Atteinte des objectifs

5.2.6.1 Résultats généraux

Globalement, tous les objectifs sont atteints voir dépassés pour certains objectifs (cf. tableau n°3).

Tableau n°3: Visualisation des résultats atteints et justification des écarts

Activités programmées	Activités réalisées/Résultats atteints	Localités	Justification des écarts
Objectif 1. Améliorer la gestion communale des ressources naturelles à travers le renforcement des capacités des acteurs de base (élus et agents communaux, organisations de la société civile, organisations intercommunales et des responsables villageois) au profit du développement communal et local			
1. 1 Recyclage de 100 acteurs (OSC, élus, agents communaux, leaders communautaires) sur les textes de base de la GDRN : loi forestière en vigueur, code de chasse, charte pastorale ;	282 personnes formées sur la gestion durable des ressources naturelles ; formation donnée par le Réseau de Plaidoyers Lobbying pour le Développement de Kita RPLD-K (voir annexe 7);	Toutes les 11 communes couvertes + Kita Ouest	Kita Ouest a souhaité participer à la formation pour se renforcer et rester en phase avec les autres communes pour ce qui concerne la connaissance des lois régissant la GRN au Mali
1.2 Formation des Elus et agents communaux de Tambaga et Kita (28 personnes au total) en GDRN	42 personnes sont formées en GRN en lien avec la décentralisation,	Les 11 communes couvertes par le projet	Toutes les 11 communes ont finalement été invitées dans un souci d'harmonisation du niveau de connaissance des textes
1.3 Conception et diffusion de messages sur les textes de lois de GDRN	11 cassettes audio ont été conçues par l'équipe et le réseau sur trois thèmes centraux (convention locale, mise en défens et massif forestier) et ont fait l'objet de large diffusion sur les trois radios locales les plus performantes et les plus écoutées dans la zone du projet.	11 communes couvertes par le projet	
1.4 Réalisation d'une campagne d'IEC par le Réseau et par l'équipe	11 séances d'IEC (en assemblée) ont été animées par des spécialistes de la communication au sein du réseau dans les 11 communes couvertes et ont touché 213 personnes dont 26 femmes sur les principes et la procédure d'élaboration de convention locale, la mise en défens et les massifs forestiers ; 424 personnes dont 126 femmes ont été informés et sensibilisés par l'équipe sur divers thèmes dont : respect des périodes de mise à feu (feux précoce), création de mise en défens, coupe du bois frais, création de brigades communautaires, établissement de champs dans le lit des cours d'eau, etc. ;	11 communes couvertes par le projet	

1.5 Mise à disposition de 2 incinérateurs pour la gestion des déchets biomédicaux	2 incinérateurs installés et fonctionnels pour 7 CSCOM ; 602 boites de sécurités et déchets incinérées en 111 séances ; <u>Incinérateur du CSCOM de Balandougou</u> : 18 séances d'incinérations, 59 boites de sécurités et de déchets incinérées dont 49 de Balandougou et 10 de Mambiri ; <u>Incinérateur CSCOM/Kokofata</u> : 93 séances d'incinération, 543 boites de sécurité et de déchets incinérées (dont 342 de Kokofata, 42 de Tambaga, 55 de Kobiri, 42 de Sitanikoto et 62 de Sagabary)	CSCOM de Balandougou, Commune de Saboula, et CSCOM de Kokofata	
Objectif 2 : Promouvoir la biodiversité et la sauvegarde des espèces d'intérêt économique ou menacées à travers l'élaboration et la mise en œuvre de six (6) conventions locales et les activités de mise en défens, le jeu concours			
2.1 Elaboration et mise en œuvre de 9 conventions locales	9 conventions élaborées pour, légalisées et homologuées par les autorités administratives ; elles sont partiellement mises en application	9 communes (soit les 11 communes moins celles de Djidian et Kita Urbain) ;	
2.2 Aménagement d'au moins 2500 ha de mise en défens dans les communes partenaires	3 841.72 ha de mise en défens (voir tableau n°1 ci-dessus pour le détail)	10 communes (soit toutes les communes couvertes par le projet moins celle Kita Urbain).	Les séances de sensibilisation ont suscité un fort engouement chez les populations pour la protection d'espaces forestiers choisis pour des intérêts de production de produits forestiers (fourrages, médicaments, aliments), et aussi pour la beauté de la nature ;
2.3 Tenue d'une visite d'échanges sur des cas de conventions réussies	1 voyage d'échanges a été effectué sur des projets du PACT/GTZ ; avec la participation de 26 élus des communes partenaires des CL	Kangaba, Siby et Naréna	
2.4 Organisation d'un Jeu concours en GDRN entre les communes partenaires	Un jeu concours prévu a eu lieu mettant en concurrence les communes de la zone d'intervention	11 communes concernées	
2.5 Reboisement (élément ne figurant pas dans le cadre logique)	L'eucalyptus a été planté dans le cadre de la campagne nationale de reboisement 2012 ; Nombre de Plants utilisés : 3114 ; Nombre de plants vivants en septembre 2013 : 1902 ; Taux de réussite : 60,7% ; Cf. tableau n°2 ci-dessus pour le détail)	6 communes ont fait le reboisement (Bougaribaya, Sagabary, Tambaga, Kobiri, Saboula, Gadougou 2, Toukoto), pour un total de 12 villages impliqués ;	
2.5 Etude sur la corrélation entre transhumance et dégradation des ressources naturelles dans le cercle	L'étude a été réalisée	Toute la zone fréquentée par les transhumants	L'étude a concerné tout le cercle de Kita

Objectif 3 : Poursuivre la formation et l'accompagnement des exploitantes maraîchères en techniques de production dans les 6 jardins réalisés dans la première phase			
3.1 Appui à l'exploitation des 6 jardins réalisés lors de la phase I	Les 6 jardins ont été accompagnés dans le cadre du présent projet (voir annexe 7 pour le détail);	6 groupements féminins villageois de Kokofata, Souransan Toumouto, Yilimalo, Kounsama, Bandindala, Kologouon ;	
3.2 Construction d'un micro-barrage barrage	Le barrage prévu a été réalisé avec début d'exploitation	Mambiri/commune de Souransan Toumouto	
3.3 Suivi des barrages réalisés dans la phase I et de leur exploitation	L'exploitation des 2 barrages réalisés dans la phase précédente a fait l'objet de suivi pendant la durée du projet	Balandougou/C. Saboula ; Bagnagafata/C. Bougaribaya	

5.2.6.2 Description des impacts/effets directs et difficultés rencontrées

Tableau n°4 : Visualisation des impacts/effets et difficultés

Activités réalisées/objectifs atteints	Difficultés rencontrées	Impacts/effets directs
Objectif 1. Améliorer la gestion communale des ressources naturelles à travers le renforcement des capacités des acteurs de base (élus et agents communaux, organisations de la société civile, organisations intercommunales et des responsables villageois) au profit du développement communal et local		
282 sur la gestion durable des ressources naturelles ; formation donnée par le Réseau de Plaidoyers Lobbying pour le Développement de Kita RPLD-K; 42 personnes sont formées en GRN en lien avec la décentralisation, 11 cassettes audio ont été conçues par l'équipe et le réseau sur trois thèmes centraux (convention locale, mise en défens et massif forestier) et ont fait l'objet de large diffusion sur les trois radios locales les plus performantes et les plus écoutées dans la zone du projet. 11 séances d'IEC (en assemblée) ont été animées par des spécialistes de la communication au sein du réseau dans les 11 communes couvertes et ont touché 213 personnes dont 26 femmes sur les principes et la procédure d'élaboration de convention locale, la mise en défens et les massifs forestiers ; 424 personnes dont 126 femmes ont été informés et sensibilisées par l'équipe sur divers thèmes dont : respect des périodes de mise à feu (feux précoces), création de mise en défens, coupe du bois frais, création de brigades communautaires, établissement de champs dans le lit des cours d'eau, etc.) ; 2 incinérateurs installés et fonctionnels	Ralentissement de formation à cause de l'état d'urgence lié à la situation socio politique	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de conscience des acteurs communaux et d'OCB sur l'importance de la préservation des ressources naturelles ; - Engagement accru de certains élus dans la préservation des ressources de leurs terroirs ; certaines communes ont pris des initiatives par rapport à une gestion durable de leurs ressources naturelles (création de comités de veille, contrôle des exploitants forestiers extérieurs, interdiction de couper certaines espèces forestières menacées telles que raphia, Caïlcédra, rônier, par les élus, les autorités villageoises et certaines organisations de la société civile). - Le maire de Tambaga a écrit au Sous Préfet de Kokofata pour exprimer la prise de position communale d'interdire totalement les exploitations frauduleuses dans sa commune (marchés ruraux de bois créés par le service local des eaux et forêts) ;
		<ul style="list-style-type: none"> - Baisse appréciable des risques de blessures d'enfants par des déchets biomédicaux ;

Objectif 2 : Promouvoir la biodiversité et la sauvegarde des espèces d'intérêt économique ou menacées à travers l'élaboration et la mise en œuvre de six (6) conventions locales et les activités de mise en défens, le jeu concours		
9 conventions élaborées, légalisées et homologuées par les autorités administratives ; elles sont partiellement mises en application		<ul style="list-style-type: none"> - Forte prise de conscience de certaines communes pour la protection de l'environnement ; - Compréhension des élus et OCB par rapport aux possibilités d'organisation de l'exploitation de l'espace communal. - Prise de conscience des élus et OCB par rapport à leurs rôles et responsabilités dans la gestion des ressources de leurs terroirs dans le contexte de la décentralisation ; - Surveillance des mises en défens par les comités villageois mis en place à cet effet; - Dénonciations des auteurs des infractions dans l'exploitation des ressources naturelles ; - Diminution des défrichements dans les lits de marigots (respect des 25 m réglementaire entre le lit du marigot et la limite du champ); - Interdiction dans certaines communes de la coupe du bois vert, de l'utilisation de tronçonneuses, et de la fabrication du charbon de bois dans bien des communes (Kokofata, Kobiri, Tambaga) ; - Arrêt de l'exploitation incontrôlée du bambou ; - Recherche par les chasseurs, de ceux qui abattent les gestantes et les jeunes femelles ; - Réduction des feux de brousse.
1 voyage d'échanges a été effectué sur des projets du PACT/GTZ ; avec la participation de 26 élus des communes partenaires des CL		
Un jeu concours prévu a eu lieu mettant en concurrence les communes de la zone d'intervention		
3 841.72 ha mis en défens		Les effets ne sont pas encore perceptibles en dehors de l'engouement des villageois pour la protection de la nature ;

Objectif 3 : Poursuivre la formation et l'accompagnement des exploitantes maraîchères en techniques de production dans les 6 jardins réalisés dans la première phase		
Les 6 jardins de 0,75 ha, ont été implantés au cours de la phase précédente. Ils ont fait l'objet d'accompagnement par le projet	<p>La sécheresse de 2011, avec de graves conséquences sur les systèmes de productions agricoles ;</p> <p>L'incapacité des puits à supporter les besoins d'arrosage dans certains jardins, limitant les espoirs de production des femmes : cas de Yirimalo, Souransan et Kokofata;</p> <p>La prolifération des prédateurs nuisibles aux spéculations maraîchères ;</p> <p>Faible connaissance des femmes sur la conservation des produits maraîchers ;</p> <p>Nombre trop élevé de femmes pour certains jardins ; exemples : Souransan 300 femmes, Bandindala 169 femmes, Kologon 148 femmes et Kounsama 126 femmes ; tous ces effectifs dépassent de loin la norme requise (60 femmes) pour l'exploitation rentable d'un hectare.</p>	<p>L'entente entre les femmes exploitant les mêmes périmètres, se trouve renforcée ;</p> <p>Les populations (femmes et les enfants en particulier) mangent mieux ;</p> <p>Les femmes génèrent des revenus suite à la vente d'une partie de leur production notamment les groupements féminins de Kounsama (335800 FCFA en 2012 et Kokofata 697 950 FCFA en 2012) ; cf. annexe 7 pour le détail;</p> <p>Les femmes ont désormais une activité de contre-saison ;</p>
Le barrage prévu a été réalisé à Mambiri/C. Souransan Toumouto		<p>Sur le plan de la protection environnementale et de la biodiversité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Amélioration de la biodiversité : présence d'espèces fauniques et de la flore qui étaient devenues rares dans la localité (reptiles et oiseaux); ✓ Montée de la nappe phréatique dans le village ; ✓ Reprise progressive visible mais non quantifiable de la production herbacée ; <p>Sur le plan de la production agricole (voir annexes 8 à 13):</p> <p>Village de Mambiri/C. Souransan Toumouto</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Riziculture : 35 personnes dont 9 hommes et 26 femmes, 12,75ha pour une production estimée à 38,25 tonnes ✓ Maraîchage : 13,25ha exploités par 14 hommes ; <p>Village de Banakoro/C. Souransan Toumouto :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Riziculture : 15 exploitants (dont 12 femmes) exploitent 4,5 ha pour une production estimée à 13,25 tonnes ; <p>Village de Souransan Dalala/ C. Souransan Toumouto</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Riziculture : 19 exploitants (dont 5 femmes), exploitent 5,5 ha pour une production estimée à 16,5 tonnes ; ✓ Maraîchage : 6 hommes exploitent 7,5 ha ; <p>Village de Souransan Toumouto</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Riziculture : 6 exploitants (dont 5 femmes) exploitent 1,5 ha pour une production estimée à 4,5 tonnes ;

<p>L'exploitation des 2 barrages réalisés dans la phase précédente a fait l'objet de suivi pendant la durée du projet</p>		<p>Sur le plan de la biodiversité :</p> <p>Barrage de Balandougou :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Renaissance de la biodiversité à travers la présence d'espèces fauniques et de la flore qui étaient devenues rares dans la localité (diversité de reptiles : boa, lézards, grenouilles, serpents rares); ✓ Montée de la nappe phréatique dans le village ; ✓ Présence de l'eau de façon relativement permanente dans le marigot ; ✓ Augmentation de la quantité de poissons aux alentours de l'ouvrage. ✓ Augmentation des possibilités de productions agricoles dans le village ; <p>Barrage de Bougaribaya :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Non encore perceptible dans les environs immédiats de l'ouvrage hormis la présence de variétés de poissons. Cependant, les villageois notent avec satisfaction l'amélioration de la couverture herbacées et arbustive le long des 3 affluents en amont du barrage ; toute chose très favorable à l'amélioration progressive de la diversité biologique. En plus, les villages et hameaux situés en aval du barrage, qui au départ étaient inquiets au sujet de ses effets négatifs, expriment aujourd'hui avec satisfaction la disponibilité permanente de l'eau, du pâturage vert et du poisson sur plus de 8 km.
		<p>Sur le plan de la production agricole :</p> <p>Barrage de Bagnagafata/C Bougaribaya : 26 riziculteurs, 14,25 ha mis en valeur pour une production de riz estimée à 42,75 tonnes pour ce village d'environ 1600 habitants (annexe 14)</p> <p>Barrage de Balandougou/Saboula</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Riziculture : 28 exploitants dont 20 femmes) exploitent 9 ha pour une production estimée à 27 tonnes ; annexe 15

Au-delà de ces impacts globaux très encourageants, nombre de propos d'appréciations des activités ont été également recueillis en ce concerne singulièrement les impacts des micros barrages :

Témoignage 1 : M'Bo Diakité Agriculteur âgé de 45 ans /Mambiri

« Avant la réalisation du barrage les puits tarissaient à partir du mois d'avril. Ce qui entraînaient une corvée d'eau surtout pour les femmes et handicapait beaucoup le maraîchage. Mais aujourd'hui avec le barrage les puits ne tarissent plus, ils sont gorgés d'eau pendant toute l'année ».



Témoignage 3 : Yoro Diakité 44 ans agriculteur Mambiri « Avant la réalisation de l'ouvrage les activités de maraîchage et de riziculture n'étaient pas développées aux alentours de la marre. Mais avec le barrage ces activités se sont beaucoup développées grâce à la disponibilité de l'eau ».



Témoignage de certains exploitants du village de Souransan Dalala (situé à 3 Km en amont du barrage)

Boubacar Keita agriculteur à Souransan Dalala « Avant la réalisation du barrage nos champs de riz n'étaient pas submerger et l'eau n'arrivait pas à certaines parties du champ. Mais avec le barrage toutes les parties des champs sont suffisamment arrosés jusqu'aux récoltes et les productions ont augmenté».



Joseph Diakité agriculteur à Souransan Dalala
« Avant la réalisation du barrage les puits tarissaient pendant le mois de mars. Mais avec le barrage il y a la disponibilité en eau pendant toute l'année. On constate également de plus en plus la présence des poissons, ainsi que de nouvelles espèces qui se faisaient rares. L'ouvrage a permis également le développement de certaines activités comme le maraîchage, la riziculture et la pêche ».



Madi Fofana Président du comité de gestion du barrage de Mambiri

« Grace au barrage nous constatons une diminution de perte d'animaux dans le village due à la disponibilité en eau ainsi que l'augmentation du niveau d'eau des puits.»



Cheick Oumar Coulibaly habitant du village /Balandougou

« Avant une grande quantité d'eau était perdue chaque année et les puits étaient très profonds. Le maraîchage était peu pratiqué à cause de la non maîtrise de l'eau. La riziculture également était peu développé (exploitantes femmes) et l'arboriculture aussi par un petit nombre de personnes.

Avant l'installation du barrage, les forêts des voisinages immédiats de la marre étaient dégradées et certaines espèces commençaient à disparaître. En ce moment, on ne trouvait pas du poisson au village.

Les animaux du village et des villages voisins s'abreuvent maintenant dans l'eau du barrage toute l'année. Les alentours du barrage sont également pâturés par les animaux. On constate la présence de certaines espèces d'oiseaux : le canard sauvage (Brou) « Le Kono Kaka » et le héron. Souvent certains gibiers comme le Guib harnaché (Minan), le porc-épic (Bala) viennent s'abreuver... ».

Témoignages de Mansa Makan Traoré Maire de la commune Rurale de Bougaribaya

«STOP-SAHEL est un partenaire sûr et crédible de notre commune, dans le cadre de la mise en œuvre des activités de notre PDSEC, nous avons sollicité l'appui de STOP-SAHEL à travers le projet d'appui à la préservation des ressources naturelles, des forêts et de la biodiversité. Les activités de ce projet cadrent parfaitement avec celles de notre PDSEC.... »

5.3 Efficiency

Tableau n°5 : Situation des dépenses par rubrique

RUBRIQUES	Montant (en FCFA)	%
Bien et équipements (barrage, véhicule, équipement informatique, formation et études)	81 092 511	37,67
Séances de formation	66 911 985	31,01
Fonctionnement véhicule	13 772 704	6,40
Administration	3 559 671	1,65
Supervision siège	2 477 450	1,15
Equipe Kita	33 682 000	15,65
Equipe Siège Bamako	7 127 000	3,31
Evaluation finale	6 652 980	3,09
	215 216 301	100

Source : comptabilité de STOP-SAHEL

De l'analyse du contenu du tableau n°5, on les charges de personnel s'élève à environ 22% du budget total et 78% pour les investissements de réalisations physiques et formations.

Deux constats importants se dégagent :

- ✓ Le personnel actif sur le projet a été très léger, donc avec une charge financière proportionnelle ;
- ✓ Le renforcement des capacités des acteurs locaux a consommé plus de ressources financières que les autres volets, ce qui est très appréciable.

L'évaluation recommande que STOP-SAHEL s'efforce à maintenir ce radio (20-25%) pour la majorité de ses projets, pour rehausser ses chances de financements auprès de ses partenaires financiers.

5.4 Effets supérieurs

5.4.1 Atteinte des objectifs supérieurs de la politique de développement

Le objectifs du projet (promotion des activités d'agriculture, d'élevage, de foresterie, de croissance économique et lutte contre la pauvreté), s'inscrivent dans le cadre législative et réglementaire en vigueur au Mali. Sa mise en œuvre a permis une connaissance appréciable par les acteurs de la gamme de lois régissant la gestion des ressources naturelles.

➤ **Le Code forestier**

Il fixe les conditions d'exploitations des ressources naturelles, et permet un exercice progressif de la décentralisation en déterminant les responsabilités des différents usagers, dont les collectivités territoriales.

➤ **La Charte pastorale**

Elle a souci de promouvoir l'instauration d'un partenariat entre les utilisateurs de l'espace pastorale, tout en définissant les responsabilités de chaque catégorie d'acteurs pour une exploitation pacifique des ressources pastorales.

➤ **Loi d'Orientation Agricole (LOA)**

Elle est le cadre de référence du monde agricole rural. Elle traduit la volonté commune de l'ensemble des partenaires du secteur développement rural (Etat, Collectivités Territoriales, Producteurs, Société civile, Partenaires au développement) de passer d'une agriculture de subsistance à une Agriculture intensive et diversifiée, capable de satisfaire les besoins croissants du pays, et tournée vers la conquête des marchés sous régionaux et internationaux.

Elle prend en compte les politiques d'intégration sous régionale et régionale au niveau de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine et de la Communauté Economique Des Etats d'Afrique de l'Ouest, et la vision agricole du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique, ainsi que les engagements dans le cadre des Conventions internationales et des accords commerciaux bi latéraux et multilatéraux (Union Européenne /Afrique Caraïbes Pacifique, AGOA, Organisation Mondiale du Commerce).

➤ **Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (CSCRP)**

Les politiques sociales ont constituées la base du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté 2002-2006. Partant du constat que le recul de la pauvreté exige une croissance forte et durable, le Gouvernement du Mali a décidé de se doter d'un Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté intégrant la problématique sociale sur la problématique économique.

Ainsi, le CSCRP 2007-2011 avec comme objectif la réduction significative de la pauvreté en s'appuyant sur une croissance économique accélérée, contribue à stimuler la croissance et l'oriente au bénéfice des plus défavorisés.

➤ **Politique Nationale de Développement de l'Elevage (PNDE)**

Pratiqué par près de 80% de la population, l'élevage constitue la principale ressource de subsistance pour plus de 30% de cette population et contribue efficacement à la sécurité alimentaire, notamment pendant les périodes de soudure. Il constitue un mécanisme d'épargne et de sécurisation pour la majorité des ménages ruraux.

Malgré cette importance, l'élevage est en proie à de nombreuses contraintes qui limitent son développement. Pour remédier à cette situation, le Gouvernement a initié une politique de développement de l'élevage fixant essentiellement le cadre d'intervention des différentes activités en faveur de ce sous-secteur.

Elle a pour objectif le développement du secteur élevage à l'intérieur du Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCRP) ainsi que du Schéma Directeur du Développement du secteur Rural (SDDR). Pour atteindre cet objectif, la politique s'articule autour de six axes stratégiques dont ceux en lien avec le présent projet sont :

1. L'amélioration de l'alimentation des animaux ;
2. La gestion rationnelle des ressources naturelles (réduction de la dégradation des ressources naturelles utilisées dans l'exécution des différentes activités de l'élevage) ;
3. Le renforcement des capacités des acteurs: consolidation des ressources humaines et matérielles, en vue d'entreprendre de manière efficiente les activités de production, de transformation et de commercialisation des produits du secteur élevage.

5.4.2 Capacité de servir de modèle

Le projet de préservation de la biodiversité mis en œuvre dans le cercle de Kita, peut être apprécié plusieurs niveaux :

- ✓ Connaissance du projet : la structure est citée en exemple par le préfet en beaucoup de circonstances pour son approche et l'impact de son appui dans le cercle ;
- ✓ L'utilisation des radios : les émissions radios sur la structure sont écoutees bien au-delà du cercle de Kita (cercles voisins, région frontière de la Guinée Conakry);

- ✓ Les effets multiplicateurs du projet dans la zone, forcent l'admiration des communes partenaires non-partenaires;
- ✓ La pertinence des activités : les activités retenues sont celles demandées par les bénéficiaires ; elles sont issues des PDSEC et associés directement aux systèmes de production courants dans la zone. Les résultats sont visibles à court terme, et profitent à toutes les communautés rurales y compris les démunis ;
- ✓ L'approche de mise en œuvre : les bénéficiaires sont responsables de l'exécution des travaux et participent au processus de planification, et de suivi évaluation.

5.4.3 Autres effets au niveau des effets supérieurs

Les effets supérieurs du projet décrits ci-haut sont dominants. La connaissance des lois et politiques de développement du pays par les élus et les OCB, favorise une meilleure coordination du développement local, en lien avec la décentralisation. En revanche, les risques de déviation dans l'application de certains principes de la décentralisation peuvent être grands.

5.5 Durabilité

5.5.1 Durabilité des effets positifs

La durabilité des effets peut être appréciée sur deux plans :

➤ **La gestion des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité**

Les formations reçues par les acteurs sont nombreuses et diverses : textes de lois et règlements régissant la gestion des ressources naturelles au Mali, les politiques nationales de développement. Ces formations constituent le sous-bassement de la durabilité souhaitée. Cette durabilité se mesure aujourd'hui par rapport à la motivation visible de toutes les catégories d'acteurs autour de leurs activités respectives.

Les conventions locales sont déjà bien intégrées dans le système global de gestion du développement au niveau communal ; les actions de mise en défens et de plantation pour une durée de 10 à 15 ans, ont mobilisé énormément de populations villageoises dans une logique de vision consciente et volontaire. Tout cela sous-entend une durabilité dans le temps et dans l'espace.

➤ **La production agricole**

Le système des micros barrages a permis le cumul accru d'eau de surface et la recharge progressive de la nappe phréatique. Aujourd'hui, les possibilités de production se sont accrues en quantité et dans la diversité. Pour les trois micros barrages, plus de 100ha sont mis en exploitation en 2013 pour la production de riz et de légumes. Cette production agricole qui était impossible il y à quelques années, soutient l'atteinte de la sécurité alimentaire ainsi que la génération de revenus. Tout cela constitue un solide motif de durabilité même après le projet.

5.5.2 Risques potentiels des effets au niveau des groupes cibles

Les ressources naturelles de la zone de Kita sont encore relativement abondantes. Elles sont exploitées par plusieurs catégories d'usagers résidents et non-résidents. A la faveur de l'amélioration des conditions de production, ce phénomène du partage des ressources peut engendrer de nombreux conflits souvent complexes.

Par ailleurs, les systèmes de production dépendant d'un plan d'eau de surface, peuvent s'accompagner de maladies hydriques préjudiciables à la promotion de l'économie locale et la santé des populations riveraines.

6. QUESTIONS TRANSVERSALES

Au regard de ce qui précède, deux questions transversales se dégagent : l'environnement et le genre.

➤ L'environnement

Comme le nom du projet l'indique, la préservation de la biodiversité demeure dominante tant dans les actions de mises en défens et reboisement que dans les micros barrages. Les formations qui la soutiennent ont été des plus variées possibles : Connaissance de la législation et de la réglementation, visites d'échanges avec d'autres projets et incinérateurs, actions de préservation et de reboisement.

➤ Le genre

- Vision et stratégie de STOP-SAHEL

Des échanges avec le staff et le personnel terrain de STOP-SAHEL, l'accent a été mis sur le sens de l'Equité du Genre autant dans la démarche que la conduite des activités conformément à sa stratégie « Genre ». En l'absence d'une politique spécifiquement définie par la structure, STOP-SAHEL a adopté une démarche stratégique fortement soutenue par les discussions et réflexions en son sein, la prise en compte des facteurs entravant une certaine équité entre hommes et femmes, jeune et vieux, étranger et autochtones. L'objectif recherché par la structure dans sa démarche est de faire accepter aux communautés partenaires le rôle central de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le processus de développement auquel toutes les politiques et stratégies doivent se conformer. STOP-SAHEL a pris le Genre comme un axe transversal dans son intervention qui devait prendre en compte les relations sociales entre les femmes et les hommes, les différences sociales et les valeurs sociétales susceptibles d'évoluer avec le temps (comme les pratiques culturelles et traditionnelles, la mauvaise interprétation des concepts religieux, le rôle central de la femme dans le Développement local).

- Le « genre » dans le projet de préservation de la biodiversité

Plusieurs éléments permettent de mieux apprécier le « genre » au niveau du projet :

- *La conception des messages tenant compte du genre :*

Plusieurs domaines ont été concernés par ces messages à l'endroit des autorités traditionnelles et coutumières, des élus et leaders communautaires. Il s'agit entre autres de: l'éducation, la santé, l'économie et le commerce, la gouvernance, la représentation et la prise de décision, l'agriculture et l'environnement, la paix et la sécurité.

- *La participation et l'implication des femmes dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre du projet :*

Les femmes ont confirmé avoir été consultées pour la définition des axes prioritaires du projet depuis la phase de conception. C'est pourquoi, elles se retrouvent parfaitement dans les messages portés sur certaines activités comme la coupe du bois, la destruction prématurée des produits de cueillettes (Karité, Néré, Tamarin) et les conventions locales élaborées à ce sujet (cas des femmes de Kokofata et Tambaga, deux communes traversées par la nouvelle route internationale Bamako-Dakar).

En plus des efforts de sensibilisation à tous les niveaux, un des objectifs recherchés visait l'amélioration de la situation des femmes tout en les responsabilisant au maximum autour des activités planifiées. La démarche participative prônée dans ce sens a permis dans certains cas d'identifier les manques, les disparités et les inadéquations dans le processus de mise en place des organes de gestion et de prise de décision au niveau villageois et/ou communal. L'équipe s'est dans ce cas, efforcée d'apporter des corrections dans la mesure du possible (remembrement des comités de gestion des barrages où il n'y avait pas de femmes au départ). Aujourd'hui dans chaque comité, siègent 2 femmes ; dans le même esprit, les différents groupements ont bénéficié de parcelle autour des villages pour les plantations d'arbres (voir tableau n°2 ci-dessus). C'est un processus nouveau qui a permis d'accorder une importance particulière au rôle de la femme dans la protection de l'environnement.

Aussi, faut-il mentionner que dans bien des cas, nous avons constaté une parfaite synergie entre les groupements féminins et les organisations de jeunes ou d'hommes pour la réalisation des activités. Ainsi, les hommes sont mis à contribution pour les travaux d'entretien des jardins des femmes et surtout pour le défrichage des parcelles après la campagne hivernale (cas de Kounzama).

Face au faible nombre des femmes dans les conseils communaux, les agents terrain ont contribué à la mobilisation des femmes pour leur

participation aux concertations tout au long du processus d'élaboration des conventions locales.

- *La libre expression et l'accès équitable de tous aux bénéfices du projet :*

Les élus ont affirmé que personne n'a été oublié dans les discussions autour des actions (femmes, jeunes, hommes de caste, étrangers). Les activités ont concerné tout le monde. Les autorités locales confirment également la démarche qui n'a exclu personne dans les différentes étapes des réalisations faites (jardins, barrages, mises en défens, conventions locales).

S'agissant de l'accès tous aux bénéfices du projet, nous avons été édifiés par des propos assez claires tenus par les femmes de Kokofata. «**Notre jardin profite à tout le monde, exploitantes ou pas, autochtones et étrangers**» a dit la présidente du Groupement des femmes (Mme Kamissa DIARRA).

L'évaluation n'a fait aucun constat de mise en marge, ou de ségrégation d'une couche sociale ou d'un groupe au niveau des villages visités.

La prise de parole a été libre lors des rencontres organisées. L'évaluation a eu la preuve lors de la journée de restitution de l'étude sur la transhumance, où les femmes présentes se sont faites remarquées par la pertinence de leur intervention autant en plénière que dans les travaux de groupes.

- *Le partage des effets liés aux micros barrages*

Nous avons indiqué que près de 100 ha de terre ont été rendus exploitables grâce aux différentes retenues d'eau au niveau des ouvrages ; cette nouvelle possibilité d'exploitation agricole est mise en valeur par 149 personnes dont 62 femmes (41,6%).

Par ailleurs, le comité de gestion du micro barrage de Mambiri, a rassuré les consultants que le plan d'eau lié à l'ouvrage est ouvert à tous les animaux y compris ceux des transhumants. Les consultants croient à cette affirmation pour la raison que les villageois connaissent nommément les transhumants qui fréquentent cet axe, et qu'au cours des ans, aucun incident ne s'est jamais produit entre usagers à ce niveau.

En conclusion, STOP-SAHEL dans tous ses projets, tente au mieux de son possible d'intégrer le « genre ».

7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

7.1 Conclusion générale

Le projet a été conçu à la demande des acteurs locaux et mis en œuvre dans un contexte de crise socio politique généralisé qui a légèrement affecté certains résultats.

Ses objectifs et activités sont pertinents. Son approche de mise en œuvre a intégré la participation des bénéficiaires à toutes les étapes. Pour ce faire, le renforcement des capacités des partenaires locaux a été privilégié.

Il a été exécuté par une équipe légère de cinq personnes appuyée par le Secrétariat exécutif, pour minimiser les charges et maximiser les investissements en faveur du développement local.

Toutes les activités prévues (construction de micro barrage, mises en défens, suivi des périmètres maraîchers) ont été réalisées indépendamment des problèmes liés à leur exécution.

Pour des raisons techniques, le résultat et l'impact du maraîchage et du reboisement sont assez faibles. Par contre, la protection environnementale (mises en défens), l'exploitation des possibilités agricoles liées aux micros barrages ont atteints des résultats et des effets encourageants.

Aussi, le projet a atteint des objectifs supérieurs de développement au regard des formations reçues par les acteurs dans les domaines législatifs et réglementaires en vigueur dans le pays.

La durabilité des effets du projet peut être bien atteinte à partir de ces trois dernières activités. Néanmoins, le projet devra prendre en compte les recommandations ci-dessous.

7.2 Recommandations

A STOP-SAHEL et au personnel :

- ✓ Renforcer les capacités du personnel en techniques de production de rapport et en informatique ;

A propos de la gestion/préservation des ressources naturelles et biodiversité :

- ✓ Renforcer la collaboration avec les radios rurales de proximité et le cantonnement forestier autour des mises en défens et de l'application des conventions locales ;
- ✓ Encourager et appuyer la mise en place d'une convention inter communale regroupant toutes les 11 conventions communales existantes ;
- ✓ Réfléchir et trouver une technologie alternative de protection des plants de reboisement, autre que le bois vert.

A propos de la production agricole :

- ✓ Etendre la mission des comités de gestion des barrages, à la gestion des terres exploitables de manière à avoir une équité dans l'accès.
- ✓ Renforcer les mesures de protection des marigots (mise en défens, enrichissement, reboisement) ;
- ✓ Renforcer l'encadrement des producteurs rizicoles pour augmenter les rendements ;
- ✓ Renforcer l'encadrement des producteurs maraîchers, tout en améliorant les conditions de production ;
- ✓ Renforcer les clôtures grillagées avec une plante adapté à haute valeur économique (le Héné ou *Lawsonia inermis*) ;

Bibliographie

1. Document de projet soumis à Oxfam Allemagne BMZ
2. Rapport narratif intérimaire (janvier – avril 2012)
3. Rapport narratif trimestriel (mars – mai 2012)
4. Rapport trimestriel, période juin-Août 2012
5. Rapport bilan des réalisations, période septembre-décembre 2012
6. Rapport du jeu concours en Gestion Durable des Ressources Naturelles
7. Rapport bilan du maraîchage campagne 2013
8. Etude sur interrelation entre élevage transhumant et dégradation des ressources naturelles dans le cercle de Kita, *Rapport provisoire*
9. Rapport d'évaluation externe du programme d'appui du développement dans le Bassin du Bakoye, version définitive, décembre 2012

ANNEXES

Annexe 1 : Termes de Référence de l'Etude -TDR

1. Contexte

Kita est le plus vaste des 7 cercles que compte la région de Kayes. Il s'étend sur 35 250 km² et compte une population estimée à 383.501 habitants (recensement général de la population et de l'habitat - RGPH 2009) répartis entre 33 communes. Situé dans la partie Sud-ouest de la région de Kayes, il est limité au Nord par les cercles de Diéma et Nioro, au Sud par la République de Guinée Conakry, à l'Est par les cercles de Kati et de Kolokani (région de Koulikoro), à l'Ouest par les cercles de Bafoulabé et Keniéba.

La population du cercle est essentiellement composée de: Malinké (ethnie dominante), Peuls, Kakolo, Bambara, Soninké. A la faveur des dernières décennies de succession de sécheresse, d'autres minorités sont venues s'installer comme les Dogon, Kassonkhé, Maure, Bobo et Bozo. Cette population est très jeune (plus de 45% ont moins de 35 ans) et plus des ¾ vivent en milieu rural. Le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche) occupe plus de 80% de la population active ; ce qui mène à une forte interdépendance entre l'état des ressources naturelles et le développement social et économique de la population.

Le climat est de type soudano-sahélienne selon que l'on va du sud au nord du cercle. Les précipitations varient également dans la même logique, se situant entre 500 à 700 mm au Nord et 1000 à 1.200 mm au Sud (en fonction des années).

Au sud, la végétation est assez dense avec une prédominance des grands arbres (Caïlcéra, baobab, néré, karité, fromager, rônier etc.). Cette densité diminue au fur et à mesure qu'on avance vers le nord du cercle. La relative abondance de l'eau, de la végétation et la faible occupation de l'espace par endroit, sont à l'origine du maintien d'une faune à présent riche et variée allant des herbivores (buffles, antilopes, biches) aux carnivores (lions, panthères, chacals) en passant par les reptiles et les nombreuses espèces d'oiseaux (surtout au sud et au sud-ouest). Cependant depuis plus d'une décennie ce relatif équilibre sols/eaux, végétation/faune est fortement soumis à l'action dégradante de l'homme (en quête de bonnes terres agricoles, de pâturages pour les troupeaux).

Comparativement à d'autres cercles de la région, Kita dispose des terres agricoles et pastorales relativement abondantes. Un peu partout, on trouve le long des cours d'eau (Bafing, Bakoye et Badinko) des forêts galeries. En plus de ces forêts galeries, il faut noter l'existence de forêts classées et de réserves de faunes (10 Forêts classées d'une superficie totale de 153.050 ha ; domaines protégés d'une superficie de 19.880 ha ; 4 réserves de faunes d'une superficie de 691.950 ha).

Cependant, force est de reconnaître que ce potentiel énorme des terres agricoles et des forêts du cercle est fortement menacé par divers facteurs :

- L'immigration de la population des autres communes, cercles et régions à la recherche de terres agricoles et de pâturages, aggrave la situation actuelle de la disponibilité des ressources naturelles.
- Les conséquences des changements climatiques sont évidentes à Kita: le cercle de Kita se trouve entre la zone soudanienne au sud (700-1200mm) et sahélienne au nord (500-700 mm). Avec une pluviosité irrégulière et en baisse constante, les risques de désertification deviennent évidents ; les fondements de la vie et la biodiversité diminuent pendant que l'exploitation des ressources naturelles (p.ex. des forêts) augmente.

- L'ajustement structurel dans les années 1980 et 1990 a promu la culture de coton, paradoxalement, cela a provoqué la crise financière au niveau des paysans à travers par le déclin du prix de coton au marché mondial. Ainsi les paysans se trouvaient confrontés au dilemme d'une surexploitation continue des ressources naturelles.
- En même temps on constate la surexploitation des ressources forestières par des marchands de bois pour l'exportation (p.ex. vers la Mauritanie, ou cas des chinois en 2007) et des producteurs de charbon de bois pour les besoins des villes de Kita, Kati et Bamako. Le rythme de la dégradation des ressources naturelles au niveau du cercle et les menaces qui existent doivent interroger tous les acteurs du développement à commencer par l'Etat, qui est signataire de la presque totalité des textes et conventions internationaux en lien avec la désertification, les zones humides, les changements climatiques etc.

En plus, le processus de décentralisation en cours au Mali a prévu d'accorder une large place aux collectivités territoriales dans la protection et la gestion des ressources de leur terroir. Le nouveau code forestier adopté en novembre 2010 renforce davantage le rôle et la responsabilité des communautés à la base dans ce processus. Il permettra une meilleure organisation de l'exploitation des ressources forestières en même temps qu'il favorisera de nouvelles avancées dans le processus de transfert de compétences aux acteurs de base au-delà des difficultés jusque là rencontrées :

- L'impréparation des acteurs à leurs nouveaux rôles et responsabilités ;
- L'analphabétisme des leaders limitant les capacités d'appropriation et d'interprétation des textes en la matière ;
- La faiblesse de l'information et la sensibilisation du grand public sur la question ;
- Les conflits d'intérêts entre les acteurs par rapport à l'utilisation des ressources naturelles du terroir (en violation des accords et conventions élaborés à l'échelle locale, régionale et nationale).

Le présent projet voulait se pencher exactement sur ces problèmes et prendre en compte la durabilité de la gestion qui tienne compte de l'équilibre nécessaire entre l'exploitation et la protection des sols, des forêts et des pâturages de Kita. Les innovations apportées au niveau des acteurs locaux devraient induire des améliorations dans l'exploitation et la sauvegarde des ressources naturelles. A terme, le souhait était que les forêts jouent un rôle déterminant dans le développement communal, de même qu'elles assurent une meilleure sécurité alimentaire. Comme tel, il contribuera à renforcer les capacités de gestion des ressources naturelles et la sécurité alimentaire de la population des 12 communes partenaires du cercle de Kita à travers l'appui à la gestion durable des forêts, la conservation des eaux et des sols et la restauration de la biodiversité.

La première phase du projet a permis de développer des compétences locales (individus, organisations communautaires de base - OCB, organisations de la société civile - OSC) en faveur des actions concrètes en matière de gestion décentralisée des ressources naturelles et de la biodiversité non seulement dans les 12 communes cibles actuelles, mais aussi à l'échelle du cercle de Kita. Ainsi la prochaine phase consistera à la confirmation des choix d'actions et à la consolidation des divers acquis en vue de leur pérennisation.

STOP-SAHEL depuis des années s'est investie dans la vulgarisation des lois environnementales déjà existantes, l'élaboration des schémas et plans d'aménagement communaux, l'élaboration de conventions locales, des actions de mises en défens et de

foresterie villageoise, des campagnes d'information et de sensibilisation. Tout cela vise la création d'un cadre de dialogue entre les responsables des services d'Etat, des communes, des villages, des organisations communautaires de base et de la société civile qui à la longue permettra d'aboutir à des solutions négociées pour une utilisation durable des ressources naturelles (y compris la biodiversité). Cependant, toutes ces initiatives resteront vaines si rien n'est fait dans les années à venir pour inscrire la problématique de la prévention/gestion des conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles dans les PDSEC des communes au regard des pratiques d'agriculture et d'élevage dans le cercle.

Consciente de toute cette situation, STOP-SAHEL dans le cadre du présent projet a voulu s'intéresser à la problématique. En effet la dégradation des ressources naturelles est devenue un phénomène assez banalisé dans le cercle de Kita. Tous les acteurs le pratiquent, le constatent ou le vivent. Pour les uns, on assiste impuissant (mairies, communautés résidentes) sans réels moyens pour y faire face. Connaisseut-ils les textes en la matière ?

Pour les autres (autorités mandatées, utilisateurs des ressources), un document légal (permis de coupe, droit de transit ou autres) suffit. Et pourtant, les violations des règles édictées par ces documents, les mauvaises pratiques, les violations des textes sont monnaies courantes.

Les différentes rencontres organisées par STOP-SAHEL (formations des élus et agents communaux, rencontres d'information avec responsables villageois, ateliers d'élaboration des conventions locales...), ont permis la conduite de débats très intéressants, totalement dépassionnés.

Des acquis importants existent sur le terrain grâce à l'engagement et à la détermination de tous les acteurs en présence.

Des contraintes liées à la mise en œuvre du projet ont aussi été constatées. Le contexte national particulièrement marqué par une crise institutionnelle, sociopolitique et sécuritaire sans précédent. Pendant toute l'année 2012, le pays dans son entier a été durement touché par les manifestations et conséquences de cette crise. C'est pourquoi, le projet initialement prévu pour une durée de 18 mois a connu des ralentissements sur certains aspects conduisant ainsi à une prolongation de 3 mois.

Conformément aux engagements contractuels, il était prévu de procéder à une évaluation du projet par un expert indépendant extérieur à la structure pour faire le point de la mise en œuvre en termes d'acquis, de contraintes ou de contre performance, d'atteinte des objectifs de départ et de conseils pour une souhaitable suite à donner.

Les présents TDR servent à décrire les mandats et les modalités de collaboration avec la structure ou la personne ressources qui en auront la charge.

2. Objectifs de l'évaluation

En tenant compte de l'environnement général, cette évaluation vise à vérifier l'état d'exécution des activités du projet. Ainsi, elle portera essentiellement sur l'examen et l'analyse:

- des résultats obtenus et des effets/impacts actuellement perceptibles des activités menées;
- de l'efficacité de la mise en œuvre du programme (résultats concrets par rapport aux prévisions);
- de l'efficience de l'équipe opérationnelle mise en place pour l'exécution des activités;
- de la prise en compte des recommandations des différentes missions de suivi et des conseils prodigués à distance;
- du système de programmation et d'évaluation des activités par l'équipe et les gestionnaires villageois;
- des types et méthodes d'appui apportés aux cibles villageoises et inter villageoises dans le cadre du renforcement institutionnel des OCB (l'appréciation des résultats de renforcement des capacités des responsables des OCB);
- du dispositif de gestion rapproché (taille et répartition du personnel, moyen de travail, contrôle de la qualité du travail terrain) ;
- des mesures correctives / de rattrapage à adoptées par l'équipe à la suite des faiblesses, difficultés et contraintes rencontrées dans la mise en œuvre du programme;
- de l'appréciation par les villageois et par l'équipe terrain de l'appui du siège à travers les missions de suivi/supervision et les ateliers paysans ;
- de la qualité des indicateurs d'autonomisation des groupes cibles (exemple : les GF autour des périmètres maraîchers) ;
- de la collaboration avec les services techniques, les élus et agents communaux dans le cadre de la mise en œuvre du programme ;
- de la pérennisation des acquis à moyen et long termes ;
- des innovations à apporter pour mieux faire face à la demande de la base et améliorer les services du projet.

3. Mandat de l'évaluateur

L'évaluation passera en revue les aspects suivants:

- **Aspects organisationnels:** Il s'agira d'aborder spécifiquement:
 - le système de communication développé entre les différents partenaires du programme (ONG, les populations, élus, autres acteurs/intervenants);
 - la qualité de l'animation par les agents et la perception du projet auprès de bénéficiaires et des autres acteurs de base ;
 - les rapports entre STOP-SAHEL et les services techniques dans l'exécution des activités;
 - le degré de responsabilisation et de participation des populations dans la conduite des activités (programmation, suivi évaluation participative, etc.);
 - l'efficacité des agents dans l'organisation du travail, la qualité du plan de travail (programmation, suivi et évaluation) en relation avec la question de la responsabilité/efficacité individuelle et collective des agents ;
 - la circulation de l'information et la capitalisation des acquis à tous les niveaux ;
 - la gestion des ressources et des biens affectés au projet ;
 - les opportunités d'intervention et d'innovations pour le futur proche.

- **Aspects techniques:** Il s'agira d'évaluer et d'analyser:
 - la stratégie et le bien fondé des techniques adoptées par les agents dans l'exécution des plans annuels;
 - l'adéquation entre les activités planifiées, les actions menées et les résultats attendus;
 - l'efficacité dans l'exécution des activités programmées, les résultats obtenus en la matière;
 - la maîtrise des techniques enseignées (lors des formations techniques et pratiques) ;
 - le degré d'appropriation des acquis du projet par les bénéficiaires ;
 - les dispositions prises aux niveaux communes et villages pour assurer la relève de l'encadrement et la pérennisation des actions ;
 - l'efficacité technique des agents par rapport à leurs missions;
 - le degré de satisfaction et de motivation des populations bénéficiaires par rapport aux activités menées;
 - les effets/impacts déjà perceptibles des actions menées sur la dynamique du développement communautaire et sur la qualité de vie des groupes cibles directes;
 - les contraintes et les problèmes liés à la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités;
 - le niveau d'application des recommandations des différentes missions du siège et/ou, évaluations internes annuelles) ;
 - le respect des engagements contractuels vis-à-vis des partenaires (financiers, techniques et communautés) ;
 - le respect des délais, normes et standards du partenaire financier ;
 - la conformité des actions du programme avec les priorités des communes partenaires ;
 - la prise en compte des orientations stratégiques édictées par STOP-SAHEL dans son plan stratégique 2006-2010.

4. Résultats attendus

Les résultats attendus de la présente évaluation interne sont les suivants:

- le bilan des activités du programme est dressé partant des échanges avec les différents acteurs;
- les transformations sous l'effet de l'animation/sensibilisation sont clairement perceptibles ou non ;
- le degré et la qualité de l'implication des services techniques et des autres partenaires dans la mise en œuvre des actions sont établis;
- la compréhension, le niveau de formation et de maîtrise technique, ainsi que la motivation des populations par rapport aux activités du programme sont dégagés;
- les effets/impacts déjà perceptibles des actions menées sont connus;
- le niveau d'appropriation des acquis du projet est connu ;
- les forces et faiblesses de la présente phase sont connues ;
- le degré de préparation des acteurs de base pour faire face à de nouveaux enjeux de développement est connu ;
- la participation du programme à l'élaboration et à la mise en œuvre des PDSEC des communes partenaires est connue ;
- les effets environnementaux des actions conduites (surtout des aménagements) sont connus ;
- les préoccupations des différents intervenants par rapport à la suite du partenariat sont clairement dégagées;
- le degré d'efficacité de l'appui de l'équipe est connu ;
- la capacité de réaction de l'équipe aux recommandations faites par les missions d'appui et de suivi évaluation est établie;

- l'efficacité de la gestion du programme est connue (en terme d'outils/supports, respect des procédures, qualité des rapports...);
- des conclusions et recommandations pertinentes sont dégagées, dans la perspective d'une suite innovante et renforcée.

5. Composition de l'équipe et compétences des évaluateurs

La mission sera conduite par une équipe d'au moins deux personnes attestant de solides expériences en matière d'évaluation de programme de développement intégré (de préférence un homme et une femme). Elles devront de par leur profil de formation et/ou expériences professionnelles être complémentaires, au regard des présents termes de référence (TDR) et des priorités actuelles du programme et des effets inéluctables des changements climatiques.

6. Approche méthodologique

L'équipe devra proposée une démarche méthodologique et technique assez détaillée prenant en compte les différents aspects ci-haut évoqués. Cette démarche ne devra cependant pas perdre de vue les aspects suivants :

- Discussion et validation des présents TDR avec l'équipe ;
- Revue documentaire (exploitation des rapports, du document du projet, des fiches de programmation, des rapports...).
- Entretiens avec le personnel du programme et avec les partenaires de base du programme (population, élus, services techniques, administration...);
- Visite des réalisations ;
- Restitution à l'équipe des résultats des premières analyses.

7. Calendrier

La durée totale de la mission ne saurait excéder dix (10) jours repartis entre les phases suivantes:

- Une phase préparatoire consacrée à la revue documentaire, les échanges sur les termes de référence et les modalités de déroulement de la mission;
- Une phase terrain comprenant:
 - le voyage aller/retour;
 - les échanges avec les agents sur le programme de travail;
 - les entretiens individuels et avec les groupes;
 - les visites de réalisations et les échanges avec les communautés/groupes de partenaires, les mairies etc. ;
 - La synthèse des informations;
 - La restitution des principaux résultats de la mission
- La production du rapport provisoire et sa validation par STOP-SAHEL ;
- La production du rapport final (en trois copies reliées et en version électronique).

Un chronogramme détaillé sera préalablement soumis à STOP-SAHEL à ce sujet.

La phase terrain devra se dérouler entièrement avant le 25 mai 2013. Quant au rapport définitif, il sera remis à STOP-SAHEL au plus tard le 31 mai 2013.

8. Budget

L'équipe de consultant fera une proposition technique et une proposition financière assez détaillée qui sera analysée et négociée dans les limites du budget disponible.

Annexe 2 : Calendrier de mission

Date	Rencontres/activités/visites	Lieux
Dimanche 26 Mai	<ul style="list-style-type: none"> Arrivée à Kita, Collecte documentation, discussion avec chef d'antenne 	Kita
Lundi 27 Mai	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration du programme de séjour Participation à l'atelier de restitution de l'étude sur l'inter action entre transhumance et gestion des ressources naturelles dans le cercle de Kita Discussion avec 3 maires 	Kita
Mardi 28 Mai	<ul style="list-style-type: none"> Départ pour Balandougou/ rencontre avec comité de gestion de la mise en défens et CSCOM Suite discussion avec 4 maires 	Balandougou
Mercredi 29 Mai	<ul style="list-style-type: none"> Départ pour Mambiri/ Souransan Toumouto 	Mambiri
Jeudi 30 Mai	<ul style="list-style-type: none"> Départ pour Kokofata/ Discussion avec élus, GF et comité de gestion de la convention (à la mairie de Kokofata) ; Visite incinérateur et discussion avec CSCOM Bougaribaya/discussion avec autorité communale Visite barrage Bagnagafata : discussion avec comité de gestion ; Tambaga, discussion avec conseil communal 	Kokofata Bougaribaya, Bagnagafata Tambaga
Vendredi 31 Mai	<ul style="list-style-type: none"> Préparation du débriefing 	Kita
Samedi 1 ^{er} Juin	<ul style="list-style-type: none"> Débriefing Départ pour Bamako 	Kita
Mardi 29 Octobre	<ul style="list-style-type: none"> Départ pour Kita ; Séance de travail élargie à toute l'équipe ; revue documentation/analyse des observations sur le apport provisoire 	Kita
Mercredi 30 Octobre	<ul style="list-style-type: none"> Suite séance de travail avec l'équipe ; Déplacement sur les sites de Bagnagafata et Béhon pour collecte d'information, complémentaire ; Visite Barrage Mambiri, discussion avec comité de gestion 	Kita
Jeudi 31 Octobre	<ul style="list-style-type: none"> Discussion avec Chef d'antenne et superviseur Retour sur Bamako 	Kita

Annexe 3 : Outils de collecte des données/Guides d'entretien

❖ Collectivités Territoriales :

1. Quelles sont les formations que vous avez reçues et où et par qui ?
2. Qu'est que ces formations vous apporté en termes de compréhension et de courage sur prise de décisions dans la gestion de vos terroirs ?
3. Quels sont vos partenaires dans la gestion de vos activités de protection de la nature ?
4. Quelles sont les activités que vous menez ?
5. Quel est votre degré de satisfaction de ce projet ?
6. Quels sont vos besoins de renforcement de capacités ?
7. Quelle est votre stratégie de poursuite de la gestion des terroirs dans le moyen et long terme ?

❖ Responsables OCB :

1. Qu'est ce que vous menez comme activités dans le cadre du projet
2. Quels sont les appuis que vous recevez et de qui ?
3. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?
4. Quel est votre niveau de satisfaction ?
5. Quelles sont vos craintes par rapport à vos activités ?
6. Quels sont vos dans la collaboration avec STOP-SAHEL ?

❖ Groupements féminins :

1. Combien de femmes êtes-vous dans le groupement ?
2. Quelles sont les activités que le groupement mène ?
3. Quelle est la superficie de votre jardin ?
4. Quel est le statut de la parcelle ? (appartenance).
5. Combien de femmes exploitent le jardin ?
6. Quels sont les appuis que vous avez reçus de STOP-SAHEL?
 - Appui en matériel
 - Appui en formation
 - Etc.
7. Qu'est ce que vous pouvez faire aujourd'hui sans appui de STOP SAHEL ?
8. Décrivez les impacts /effets du maraîchage sur le groupe ;
9. Quelles sont les difficultés que vous rencontrées ?
10. Quelles sont vos perspectives pour l'avenir ?

Annexe 4: Personnes rencontrées et calendrier de mission

Kita : 26 Mai 2013

Rencontre avec Maires :

- Participation à l'atelier sur la transhumance dans le cercle de Kita
- 1. Mossiré Coulibaly : Maire de la commune Souransan Toumouto
- 2. Samakoun Coulibaly : Maire de la commune de Saboula ;
- 3. Daouda Kéïta : Maire commune de Djidian ;

Balandougou/ Saboula (27 Mai 2013)

1. Demba Coulibaly : Pépiniériste ;
2. Namaké Macalou : Surveillant MED ;
3. Koussa Coulibaly : Surveillant MED ;
4. Diabéré Coulibaly : Magasinier de la MED ;
5. Moriba Monoko : Président comité MED ;
6. Senou Coulibaly, ancien maire, personne ressource ;
7. Famakan Coulibaly : Chef de village ;
8. Bakaridjan Coulibaly : Membre comité de transhumance ;
9. Karamoko Coulibaly : Notable, Personne ressource ;
10. Dama Fané : Notable, personne ressource ;
11. Sama Wélé Coulibaly : Notable, personne ressource ;
12. Badjiki Coulibaly : Trésorier adjoint comité MED ;
13. Ladji Coulibaly : Conseiller du chef de village ;
14. Fadjala Diakité : Surveillant comité MED
15. Babou Coulibaly : Notable
16. Fakana Coulibaly : 2^e pépiniériste

Suite discussion avec Maires :

1. Man sa Makan Traoré : Maire de la commune de Bougaribaya ;
2. Moussa Dabo : maire de la commune de Toukoto ;
3. Touré Dembélé : maire, commune de Kobiri ;
4. Mahatiba Monoko : maire commune de Tambaga

Mambiri /Souransan Toumouto : 28 Mai 2013

1. Bouné Coulibaly : chef de village
2. Mody Fofana : Président Comité MED, membre comité de transhumance ;
3. Sékou Konaté : membre Comité de surveillance MED ;
4. Famory Coulibaly : membre Comité de surveillance ;
5. Makandjan Coulibaly : Secrétaire aux conflits du comité MED ;
6. Sékou Fofana : pépiniériste ;
7. Mody Bagayoko : Secrétaire à l'organisation et à l'information du comité MED ;
8. Fanégué coulibaly : Notable ;
9. Aliou Barry : Notable ;
10. Bouné Coulibaly : Comité Convention locale et transhumance ;
11. Sayon Coulibaly Notable ;
12. Sérikéné Sissoko : Notable ;
13. Sagaba Tounkara : Secrétaire aux conflits du comité MED ;
14. Baba Sissoko : secrétaire aux conflits du comité MED ;

Kokofata 29 Mai :

1. Mr. Fabougary dit Demba Dembélé ; maire
2. Mady Kamissoko : 1er adjt
3. Amadou Soumano : Conseiller
4. Handy Diarra : Pépiniériste
5. Abdoulaye Dembélé : Pépiniériste
6. Namandi Dembélé : Membre de la brigade de protection
7. Fandiaman Kéita : Membre de la brigade de protection
8. Ladji Dembélé : Membre de la brigade de protection
9. Famakan Dembélé : Membre de la brigade de protection
10. Mme Sani Dansira : Membre de la brigade de protection
11. Mme Naha Dansira, Membre de la brigade de protection ;
12. Mme Kamissa Diarra, Présidente du groupement ;
13. Mme Daoulé Dansira, vice présidente du groupement ;
14. Mme Hawa Sangaré, membre ;
15. Mme Tassoum Dansira, membre GF
16. Mme Sira Dansira : Membre GF
17. Mme Niankoro Nomoko : Membre GF
18. Mme Fanta Dansira : Membre GF
19. Mme Souadou Dansira : Membre GF
20. Mme Raba Diarra : Membre GF,
21. Mme Bamissa Kamissoko ; Membre GF
22. Mme Néné Kamissoko : Membre GF
23. Mme Kandiaba Kamissoko ; Membre GF
24. Mme Djantoun Dansira : Membre GF
25. Mme MBamakan Kamissoko : Membre GF
26. Mme Django Dansira : Membre GF
27. Mme Moussokoro Kamissoko : Membre GF
28. Mme Bafily Dansira : Membre GF
29. Mme Sambali Dansira ; Membre GF,
30. Sirando Dansiro : Membre GF
31. Sali Diakité : Membre GF,
32. Fantoumata Diarra ; Membre GF,
33. Nanténé Damba : Membre GF,
34. Founémadi Dansira : Membre GF
35. Fanta Coulibaly : Membre GF
36. Sirirmaha Damba ; Membre GF
37. Samakoun Dansira Membre GF;
38. Sanououlé Dansira, Membre GF
39. MBamankan Souko, Membre GF
40. Siraoulé Dansira, Membre GF
41. Balandi Dansira, Membre GF
42. Banta Dansira, Membre GF
43. Mariam Dansira, Membre GF
44. Bamissa Kamissoko, Membre GF
45. M'Bamankan Diakité, Membre GF

Bougaribaya le 29/05/2014

1. Demba Dembélé: 1er adjoint du maire ;
2. Niarga Dembélé: représentant chef de village
3. Douga Dembélé: Président du comité
4. Fantamady Sissoko: représentant villageois
5. Adjaratou Diallo: Présidente Association des femmes
6. Kibili Dansira: présidente GF Benkadi
7. Assétou Bah: GF fouta Djallon
8. Mansa Diarra: Comité de surveillance
9. Fadiala Dembélé: Conseiller communal
10. Samba Dembélé: Conseiller communal

Tambaga (30 mai)

1. Mme Nana Togo, animatrice
2. Samakou Diala Dembélé, 1^{er} adjoint
3. Founéké Nomoko, conseiller ;
4. Karanba Dembélé, secrétaire général
5. Niarga Dembélé, conseiller chef de village Kantila
6. Baga Nomoko, conseiller ;
7. Douga Couliby, animateur

➤ Staff exécutif du projet (30 Mai 2013):

1. Tahirou Dembélé : chef d'antenne
2. Alpha Mohamed Cissé : superviseur du projet

➤ Service des Eaux et Forêts de Kita :

1. Manassé Dembélé : chargé d'aménagement ;
2. Sidi Coulibaly : chargé d'aménagement ;

- Kita 30 Mai 2013 : Préparation de débriefing

- Kita 31 Mai : Restitution/ retour sur Bamako

Mission d'octobre 2013 :

- Le 29 octobre à Kita :

1. Tahirou DEMBELE : Chef d'Antenne ;
2. Ousmane COULIBALY : Animateur ;
3. Douga COULIBALY : Animateur ;
4. Nara TOGO : Animatrice ;
5. Alpha Mohamed CISSE : Superviseur ;
6. Lassana COULIBALY ; Animateur ;
7. Abou COULIBALY : Superviseur projet PASAN ;
8. Famory Jean KAMISSOKO : Secrétaire Exécutif.

- Le 30 octobre à Mambiri :

1. Sékou KONATE : Conseiller
2. Famory COULIBALY : Membre brigade ;
3. Sagaba TOUNKARA : Membre comité de gestion ;
4. Baba SISSOKO : Membre comité de gestion ;
5. Aliou MAIGA : Eaux et Forêts ;
6. Sékou FOFANA : Pépiniériste ;
7. Assa DEMBA : Membre GF ;

8. Mariam DIAKITE : Exploitante rizicole ;
 9. Fanta SOUKO : Exploitante rizicole ;
 10. Filifing NOMOKO : Exploitant rizicole ;
 11. Issa DIAKITE : Elève
 12. Amadou BAH : Berger
- Le 30 octobre à Bagnagafata :
1. Samba DEMBELE : Conseiller communal ;
 2. Niagalemba Niarga DIAKITE : Exploitante rizicole
 3. Samakoun DIAKITE : Exploitant rizicole
 4. Souroumaha DANSIRA : Exploitante rizicole ;
 5. Séga Sira NOMOKO : Exploitante rizicole ;
 6. Moussou Madi DIALLO : Exploitante rizicole ;
 7. Bamba NOMOKO : Jardinier
 8. Niarga DIAKITE : Exploitante maraîchère.

Annexe 5: Liste des intervenants du cercle de Kita

N°	Nom de L'ONG	SIGLE	Numéro et date signature accord cadre	Domaine d'intervention	Personne de contact	Fonctionnalité
A – Associations et ONG signataires d'Accord Cadre avec l'Etat						
1	Association pour la promotion de l'enfant et la protection de l'environnement	APÈPE	N° : Accord cadre N° : 01877 MATCL du 19/12/2003	Protection et droit de l'Enfance Environnement santé Education formelle et informelle, Formation,	Président Mamadou SISSOKO dit Guem Siège social Kita Farabala Tél : 21 57 33 51/Cell : 66 90 83 16 Email : guemsi@yahoo.fr	Fonctionnelle
2	Association pour la promotion et la protection de la famille	APPF	Accord cadre N° 482 MAT du 25 Août 1994	Santé de la reproduction Environnement Formation	Président Mohamed DICKO Bamako, Mali Tél : 20 21 0053 cell 66717313 ; Email : appfmali@yahoo.fr	Fonctionnelle
3	Association pour le Développement des Cercles de Kita et Bafoulabé Siège Social Kita ville frontière Samédougou	SOS KBK	Récépissé N° 1202 MATDNAT du 08/11/1991	Développement rural Santé Promotion appui conseil Activités spécifiques en faveur des femmes	Président Koly TRAORE 66 98 02 72	Fonctionnelle
4	Association des Formateurs en langues Nationales	AFLN	N0 accord cadre : 00719/001021 du 14 juillet 2008 MATCL	Recyclage et formation des formateurs et animateurs en alpha Environnement Agriculture_ Education appui à la mobilisation communautaire	Moussa Touré Chef d'antenne Tel : 66 54 95 96 Email : moussatoure92@hoo.fr	Fonctionnelle
5	Action Couverture et Développement	ACD	N0 accord cadre 1069/MAD-DB/DNICBAT du 20 Octobre 1988	Environnement Education Agriculture Santé	Secrétaire permanent Bko Moussa YATTARA N'Faly Berthé 66 98 24 24 Coordinateur	Fonctionnelle
6	Le/TONUS	Le TONUS	Accord cadre N°	Environnement micro finance, maraîchage, agriculture durable	Sidiki TRAORE 76 28 62 57	Fonctionnelle
7	Association pour le développement rural	A DR		Sécurité alimentaire	Desiré Dakouo 66 67 52 44 Email dsidakouo@yahoo.fr	Fonctionnelle

8	Association malienne pour la promotion des entreprises féminines	AMAPEF	Accord No 270 du 6 octobre 1991 du MAT DNAT	Sécurité alimentaire ; maraichage ; nutrition, santé communautaire, etc.	Lamine Doumbia Tél: 76 47 06 77	Fonctionnelle
9	Association pour le Développement des Potentialités Agro pastorales et environnement	ADEPAE	Accord No 1954 MATCL du 29 nov 2007	Santé Education Décentralisation Formation Gestion des ressources naturelles	Modibo Sangaré Amadou Coulibaly : 63 21 59 83	
10	Association SOS Environnement Mali Ouest	A SOS EMO	No 024 /024/PCK du 04 mai 2007	Lutte contre l'exploitation abusive des RN Appui aux collectivités dans l'élaboration des CL	Mamadou Kamissoko Tel 73 20 11 86	
11	Association malienne pour la protection de l'Environnement Siège Social Bko	Stop Sahel	Accord cadre N° : 114 MAT du 15/12/1988	Gestion des Ressources, naturelles Micro Crédit Renforcement capacité ; Santé	Tahirou Dembélé 79 27 89 55 21 57 31 06	Fonctionnelle
12	Groupe pour les actions de formation, d'animation et de suivi évaluation	GAFASE	Accord cadre N° 1169MAT du 09 Juillet 2010	Formation, Animation Appui à la promotion des projets initiés à la base Suivi-évaluation	Président Messoum GUINDO 66 80 03 54	Fonctionnelle
13	Action Promotion Développement	APDEV		Santé maternelle et néonatale	Sory Sylla 73 13 35 70	
14		E RAD		Réduction de la mortalité maternelle néonatale et infantile		Fonctionnelle
15	Croix rouge malienne	CRM		Santé Education Actions humanitaires	Secrétaire général :Hamidou Sidibé Robert 66 80 07 71 Animateur : Nouméry Sidibé : 66 89 72 67 Email sidibenoumery@gmail.com	fonctionnelle
16	Initiatives Conseil Développement	ICD		Promotion des étables laitières Valorisation du lait local Construction des réservoirs à bio gaz	Chef de projet : Oumar Sidi Tangara 66 83 43 00 79 13 71 14	fonctionnelle

	ONG INTERNATIONALES					
01	Plan Kita-Kourou	Plan Kita-Kuru		Santé, Education, Parrainage Habitats (Hygiène Assainissement) Micro-finance (AGR)	PUM Mamadou Seck 75 31 05 35 21 57 31 13	Fonctionnelle
02	Action Contre la Faim	ACF		Sécurité alimentaire et nutritionnelle, santé Hydraulique	Administrateur de la base : Kassim Koroma 21 57 40 82 /75 25 02 45	Fonctionnelle
03	Mouvement pour la paix le désarmement la liberté	MPDL		Sécurité alimentaire Santé communautaire, écodéveloppement.	Mady Coulibaly 66 56 01 79 66 80 24 58	Fonctionnelle
04	Association Suisse pour la coopération et le développement	HELVETAS		Gouvernance Locale, Economie Locale condition de vie	Seydou Kamissoko Tél : 66 80 01 78 Email bacr_kita@yahoo.fr	Fonctionnelle
05	ACORD Mali	ACORD Mali		Sécurité alimentaire, eau, hygiène et assainissement	Superviseur :Diakaria Sanogo tel 79 06 60 99 Email diaksanogo2001@yahoo.fr	Fonctionnelle
06	USAID MCHIP	MCHIP		Santé maternelle, néonatale et infantile	Dr Jean Pierre Diarra Tel 61 21 83 60 Email diarrajp@yahoo.fr	Fonctionnelle

Annexe 6 : Bilan des formations

N°	Thèmes de formations	Communes	Nombres de participants	Lieu et Date	Catégories de Participants
2	Gestion des ressources naturelles en relation avec la décentralisation	Gadougou I	3	Kita, 20 et 21 Déc. 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Elus - Agents communaux - ONG - Organisations de femmes, de jeunes, et d'exploitants forestiers
		Gadougou II	2		
		Kokofata	3		
		Bougaribaya	3		
		Kobiri	2		
		Tambaga	3		
		Souransan Toumouto	3		
		Saboula	3		
		Toukoto	3		
		Kita Ouest	3		
		Djidian	3		
		Kita	11		
		TOTAL	42		
4	Atelier de Concertation Communautaire sur la problématique de la gestion durable des ressources naturelles et l'information et la sensibilisation des acteurs en gestion décentralisée des RN réalisé par le Réseau de Plaidoyers Lobbying pour le Développement de Kita RPLD-K	Gadougou I	20 pers	20/12/2011	<ul style="list-style-type: none"> - Elus - Agents communaux - Chefs de villages - Jeunes - Femmes - Chasseurs - Association d'éleveurs - Association d'exploitants Forestiers
		Gadougou II	55 pers	21/12/2011	
		Kokofata	30 pers	20/01/2012	
		Bougaribaya	20 pers	19/01/2012	
		Kobiri	18 pers	18/01/2012	
		Tambaga	21 pers	18/01/2012	
		Souransan Toumouto	19 pers	19/12/2012	
		Saboula	17pers	18/12/2011	
		Toukoto	20 pers	20/03/2012	
		Kita Ouest	40 pers	20/04/2011	
		Djidian	22 pers	19/04/2011	
		TOTAL	282		

Annexe 7 : Productions et utilisations des produits maraîchers campagne 2012

RUBRIQUES	Jardins/Villages/Communes							TOTAL
	Bandindala Commune de Gadougou 1	Kounсama Commune de Bougaribaya	Kokofata Commune de Kokofata	Kologon Commune de Kokofata	Souransan T. Commune de Souransan Toumouto	Yilimalo Commune de Kita Urbain		
PRODUCTION ET UTILISATION DE L'ECHALOTE								
Nombre de planches	483	371	235	0	10	61		1160
Production (en kg)	2065	1195	5632	0	112	598		9602
Quantité consommée (kg)	1940 (93,9%)	700 (58,6%)	2767 (49,1%)	0	112 (100%)	330 (55,2%)		5822 (60,6%)
Valeur quantité vendue (en FCFA)	31250	98000	573000	0	0	59000		761750
PRODUCTION DE FEUILLES VERTES								
Nombre de planches	240	261	31	6	0	68		538
Production (en kg)	3105	4635	9245	600	0	259		17844
Quantité consommée (kg)	3010 (96,9%)	2590 (55,9%)	9075 (98,1%)	600 (100%)	0	204 (78,7%)		15479 (86,7%)
Valeur quantité vendue (en FCFA)	9250	200450	76950	0	0	5450		292100
LAITUES								
Nombre de planches	39	10	37	6	0	15		107
Production (nombre de pieds)	770	500	200	0	0	362		1832
Quantité consommée (nombre de pieds)	520 (67,5%)	500 (100%)	500 (+150%)	0	0	332 (91,7%)		1852 (101,0%)
Valeur quantité vendue (en FCFA)	6500	0	5000	0	0	750		12250
CHOUX								
Nombre de planches	49	25	6	0	0	60		140
Production (pieds)	150	0	0	0	0	736		891
Quantité consommée (pieds)	100 (66,6%)	0	0	0	0	403 (54,7%)		503 (56,4%)
Valeur quantité vendue (en FCFA)	5500	0	0	0	0	0		35750
TOMATE								
Nombre de planches	145	60	51	110	0	30		396
Production (en kg)	144	53	92	0	0	13		302
Quantité consommée (kg)	100	53	62	0	0	13		302
Valeur quantité vendue (en FCFA)	22000	0	15000	0	0	0		37000

RUBRIQUES	Villages/Communes						
	Bandindala	Kounsama	Kokofata	Kologuon	Souransan T.	Yilimalo	TOTAL
CAROTTE							
Nombre de planches	0	2	0	0	0	0	2
Production (en kg)	0	12	0	0	0	0	12
Quantité consommée (kg)	0	2 (16,6%)	0	0	0	0	2
Valeur quantité vendue (en FCFA)	0	10	0	0	0	0	7500
GOMBO							
Nombre de planches	15	10	0	0	15	0	40
Production (en kg)	60	60	0	0	330	0	450
Quantité consommée (kg)	40 (66,6%)	20 (33,3%)	0	0	330 (100%)	0	390 (86,6%)
Valeur quantité vendue (en FCFA)	3000	30000	0	0	0	0	33000
PIMENT							
Nombre de planches	3	6	0	0	0	0	9
Production (en kg)	7	12	0	0	0	0	19
Quantité consommée (kg)	4 (57,1%)	8 (66,6%)	0	0	0	0	12 (63,1%)
Valeur quantité vendue (en FCFA)	1350	2350	0	0	0	0	4600
AUBERGINE							
Nombre de planches	33	26	23	0	15	0	97
Production (en kg)	185	60	256	0	461	0	962
Valeur quantité consommée (kg)	125	40	0	144	0	461	770
Quantité vendue (en FCFA)	3500	5000	28000	0	0	0	36500
REVENUS TOTAUX/COMMUNE	82 350	335 800	697 950	0	0	65 200	

NB : 1 kg d'échalote = 200 FCFA ; 1 kg de choux = 100 FCFA

- 1 kg de feuilles vertes = 100 FCFA ; 1 kg de tomate = 500 FCFA ;
- 1 pied de laitue = 25 FCFA ; 1 kg d'aubergine = 250 FCFA
- 1 kg de carotte = 750 FCFA ;
- 1 kg de gombo = 750 FCFFA ;
- 1 kg de piment = 450 FCFA ;

Annexe 8 : Production rizicole/ village de Mambiri

N°	Prénom et Nom	Sexe	Statut	Superficie emblavée en ha)	Production attendue (en tonnes)
1	Kontrama Sissoko	M	Agriculteur	0,50	1,50
2	Sountougouba Diakité	M	Agriculteur	1,00	3,00
3	Doni Diakite	M	Agriculteur	1,00	3,00
4	Samba Diakité	M	Agriculteur	0,50	1,50
5	Fadiala Sissoko	M	Agriculteur	0,50	1,50
6	Fanta Soucko	F	Agriculteur	0,50	1,50
7	Samba Sissoko	M	Agriculteur	0,50	1,50
8	Filifing Nomoko	M	Agriculteur	1,00	3,00
9	Bamakan Damba	F	Agriculteur	0,25	0,75
10	Sayon Fané	F	Agriculteur	0,25	0,75
11	Goundo Demba	F	Agriculteur	0,25	0,75
12	Iya Coulibaly	F	Agriculteur	0,25	0,75
13	Mariam Diakité	F	Agriculteur	0,25	0,75
14	Djitalba Coulibaly	F	Agriculteur	0,25	0,75
15	Bamori Soucko	F	Agriculteur	0,25	0,75
16	Kadiatou Coulibaly	F	Agriculteur	0,25	0,75
17	Oumou Damba	F	Agriculteur	0,25	0,75
18	Madi Diakité	M	Agriculteur	0,50	1,50
19	Bintou Diakité	F	Agriculteur	0,50	1,50
20	Diango Cissé	F	Agriculteur	0,25	0,75
21	Bandemba Diakité	F	Agriculteur	0,25	0,75
22	Kanifing Coulibaly	F	Agriculteur	0,25	0,75
23	Mariam Diakité	F	Agriculteur	0,25	0,75
24	Raba Diakité	F	Agriculteur	0,25	0,75
25	Nakana Coulibaly	F	Agriculteur	0,25	0,75
26	Tinincoura Magassa	F	Agriculteur	0,25	0,75
27	Sountougouba Diakité	F	Agriculteur	0,25	0,75
28	Yakare Dansira	F	Agriculteur	0,25	0,75
29	Awa Fané	F	Agriculteur	0,25	0,75
30	Madi Coulibaly	F	Agriculteur	0,25	0,75
31	Bintou Diakité	F	Agriculteur	0,25	0,75
32	Diango Damba	F	Agriculteur	0,25	0,75
33	Zoumana Diarra	M	Agriculteur	0,25	0,75
34	Sayon Diakité	F	Agriculteur	0,25	0,75
35	Dabi Diakité	F	Agriculteur	0,25	0,75
Total				12,75	38,25

Annexe 9 : Production maraîchère, village de Mambiri

N°	Prénom et Nom	Sexe	Superficies emblavées (en ha)	Production attendue (en tonnes)
1	Diakaridia Diakité	M	1,00	
2	Madi Diakité	M	1,00	
3	Balla Diakité	M	0,25	
4	Mamadou Diakité	M	2,00	
5	Kontela Makan Sissoko	M	0,50	
6	Doni Diakité	M	1,00	
7	Lamine Diakité	M	0,50	
8	Samba Diakité	M	0,50	
9	Mané Diakité	M	1,00	
10	Sountougouba Diakité	M	1,00	
11	Fousséiny Diakité	M	0,50	
12	Guimbala Diabaté	M	1,00	
13	Fadiala Sissoko	M	1,00	
14	Diango Sangaré	M	2,00	
Total			13,25	

Annexe 10 : Production agricole en Riz, campagne 2013 du village de Banankoro

N°	Prénom et Nom	Sexe	Village	Statut	Superficie emblavée en ha)	Production attendue (en tonnes)
1	Mamadou Diakite	M	Banakoro	Agriculteur	0,25	0,75
2	Méhédi Diakité	M	Banakoro	Agriculteur	0,25	0,75
3	Yakaré Coulibaly	F	Banakoro	Agriculteur	0,75	1,75
4	Ami Coulibaly	F	Banakoro	Agriculteur	0,25	0,75
5	Assetou Diaby	F	Banakoro	Agriculteur	0,25	0,75
6	Kamissa Diakité	F	Banakoro	Agriculteur	0,25	0,75
7	Diaba Diawara	F	Banakoro	Agriculteur	0,25	0,75
8	Bacourou Soucko	F	Banakoro	Agriculteur	0,25	0,75
9	Minata Soucko	F	Banakoro	Agriculteur	0,25	0,75
10	Madiwoulé Soucko	F	Banakoro	Agriculteur	0,25	0,75
11	Mariam Haidara	F	Banakoro	Agriculteur	0,25	0,75
12	Sama Diarra	F	Banakoro	Agriculteur	0,75	1,75
13	Tonko Diakité	F	Banakoro	Agriculteur	0,25	0,75
14	Niagaleba Diarra	F	Banakoro	Agriculteur	0,25	0,75
15	Ka Keita	M	Banakoro	Agriculteur	0,25	0,75
Total					4,50	13,25

Annexe 11 : Production agricole en Riz, campagne 2013 du village de Souransan Dalala

N°	Prénom et Nom	Sexe	Village	Statut	Superficie emblavée en ha)	Production attendue (en tonnes)
1	Noel Sangaré	M	Souransan D	Agriculteur	0,50	1,50
2	Founèkè Diakité	M	Souransan D	Agriculteur	0,50	1,50
3	Bernard Diakité	M	Souransan D	Agriculteur	0,50	1,50
4	Bamakan Soucko	F	Souransan D	Agriculteur	0,25	0,75
5	Niarga Damba	F	Souransan D	Agriculteur	0,25	0,75
6	Batikidian Diakité	F	Souransan D	Agriculteur	0,25	0,75
7	Dianko Soucko	F	Souransan D	Agriculteur	0,25	0,75
8	Mani Soucko	F	Souransan D	Agriculteur	0,25	0,75
9	Fatouma Diakité	F	Souransan D	Agriculteur	0,25	0,75
10	Fanta Soucko	F	Souransan D	Agriculteur	0,25	0,75
11	Bamakan Sissoko	F	Souransan D	Agriculteur	0,25	0,75
12	Kafounè Diakité	F	Souransan D	Agriculteur	0,25	0,75
13	Siraba Coulibaly	F	Souransan D	Agriculteur	0,25	0,75
14	Siraoulé Coulibaly	F	Souransan D	Agriculteur	0,25	0,75
15	Kofolo Coulibaly	F	Souransan D	Agriculteur	0,25	0,75
16	Nana Damba	F	Souransan D	Agriculteur	0,25	0,75
17	Tèneba Damba	F	Souransan D	Agriculteur	0,25	0,75
18	Niawara Traoré	F	Souransan D	Agriculteur	0,25	0,75
19	Sayon Coulibaly	F	Souransan D	Agriculteur	0,25	0,75
Total					5,5	16,5

Annexe 12 : Superficies emblavées en Maraîchage, campagne 2013 du village de Souransan Dalala

N°	Prénom et Nom	Sexe	Village	Statut	Superficies emblavées en ha)	Production attendue (en tonnes)
1	Malick Diakité	M	Souransan D	Maraîchage	1,00	
2	Faganda Diakité	M	Souransan D	Maraîchage	2,00	
3	Judor Diakité	M	Souransan D	Maraîchage	0,25	
4	baba Kouma Diakité	M	Souransan D	Maraîchage	3,00	
5	Jean Marie Diakité	M	Souransan D	Maraîchage	0,25	
6	Sayon Diakité	M	Souransan D	Maraîchage	1,00	
Total					7,5	

Annexe 13 : Production agricole en Riz, campagne 2013 du village de Souransan Toumouto

N°	Prénom et Nom	Sexe	Village	Statut	Superficie emblavée en ha)	Production attendue (en tonnes)
1	Sayon Soucko	F	Souransan T	Agriculteur	0,25	0,75
2	Fata Coulialy	F	Souransan T	Agriculteur	0,25	0,75
3	Téninba Diakité	F	Souransan T	Agriculteur	0,25	0,75
4	Fatoumata Fofana	F	Souransan T	Agriculteur	0,25	0,75
5	Konadi Tounkara	F	Souransan T	Agriculteur	0,25	0,75
6	Ballakè Sissoko	H	Souransan T	Agriculteur	0,25	0,75
Total					1,5	4,5

Annexe 14 : Production agricole en Riz, campagne 2013 du village de Bagnangafata (889 habitants en 2009)

N°	Prénom et Nom	Sexe	Village	Statut	Superficie emblavée en ha)	Production attendue (en tonnes)
1	Niagalemba Niarga Diakité	F	Bagnagafata	Individu	3,00	9,00
2	Samakoun Diakité	M	Bagnagafata	Individu	1,50	4,50
3	Kouraba Niarga Diakité	F	Bagnagafata	individu	0,25	0,75
4	Samakou Dialla Diakité	M	Bagnagafata	individu	0,50	1,50
5	Souroumaha Dansira	F	Bagnagafata	GF	0,25	0,75
6	Mahali Touré	F	Bagnagafata	GF	0,25	0,75
7	Manou Dansira	F	Bagnagafata	GF	0,25	0,75
8	Bambo Dansiré	F	Bagnagafata	GF	0,25	0,75
9	Bandé Dansira	F	Bagnagafata	GF	0,25	0,75
10	Founé Mansso Kiabou	F	Bagnagafata	GF	0,25	0,75
11	Check Oumar Dembélé	M	Bagnagafata	Individu	0,25	0,75
12	Séga Sira Namoko	F	Bagnagafata	GF	0,50	1,50
13	Filifing Dansira	F	Bagnagafata	GF	0,25	0,75
14	Djita Dansira	F	Bagnagafata	GF	0,25	0,75
15	Sayonda Dansira	F	Bagnagafata	GF	0,25	0,75
16	Ladji Diallo	M	Bagnagafata	Individu	0,25	0,75
17	Boubacar Traoré	M	Bagnagafata	Individu	1,00	3,00
18	M. Badialla Kamissoko	F	Bagnagafata	GF	0,25	0,75
19	Diawoye Dansira	F	Bagnagafata	GF	0,25	0,75
20	Moussou Madi Diallo	F	Bagnagafata	GF	0,25	0,75
21	Sidi Dembélé	M	Bagnagafata	Individu	0,50	1,50
22	Bamba Namoko	M	Bagnagafata	Individu	0,50	1,50
23	Tiéfing Dembélé	M	Bagnagafata	Individu	0,50	1,50
24	Madou Kéïta	M	Bagnagafata	Individu	0,25	0,75
25	Samakou Namoko	M	Bagnagafata	Individu	0,25	0,75
26	Séga Dembélé	M	Bagnagafata	Individu	2,00	6,00
27	Niarga Diakité	M	Bagnagafata		Maraîchage	
28	Fabouré Diakité	M	Bagnagafata		Maraîchage	
Total					14,25	42,75

Annexe 15: Production agricole en Riz, campagne 2013 du village de Balandougou

N°	Prénom et Nom	Sexe	Village	Statut	Superficie emblavée en ha)	Production attendue (en tonnes)
1	Karamoko Coulibaly	M	Balandougou	Agriculteur	1,00	3,00
2	Nbafiley Coulibaly	F	Balandougou	Agriculteur	0,50	1,50
3	Sama Tounkara	M	Balandougou	Agriculteur	0,50	1,50
4	Mamadou Coulibaly	M	Balandougou	Agriculteur	0,50	1,50
5	Diabéré Coulibaly	M	Balandougou	Agriculteur	0,50	1,50
6	Modibo Coulibaly	M	Balandougou	Agriculteur	0,50	1,50
7	Diawoye Coulibaly	M	Balandougou	Agriculteur	0,25	0,75
8	Harni Coulibaly	M	Balandougou	Agriculteur	0,25	0,75
9	Pinda Coulibaly	F	Balandougou	Agriculteur	0,25	0,75
10	Djénèba Cissé	F	Balandougou	Agriculteur	0,25	0,75
11	Sama Soucko	F	Balandougou	Agriculteur	0,25	0,75
12	Djénèba Sira Sangaré	F	Balandougou	Agriculteur	0,25	0,75
13	Founémoussou Diakité	F	Balandougou	Agriculteur	0,25	0,75
14	Nbafiley Diarra	F	Balandougou	Agriculteur	0,25	0,75
15	Oumou Soucko	F	Balandougou	Agriculteur	0,25	0,75
16	Diango Coulibaly	F	Balandougou	Agriculteur	0,25	0,75
17	Daby Tounkara	F	Balandougou	Agriculteur	0,25	0,75
18	Bamakan Diarra	F	Balandougou	Agriculteur	0,25	0,75
19	Djonbaye Diarra	F	Balandougou	Agriculteur	0,25	0,75
20	Madi Soucko	F	Balandougou	Agriculteur	0,25	0,75
21	Sira Diané	F	Balandougou	Agriculteur	0,25	0,75
22	Asan Soucko	F	Balandougou	Agriculteur	0,25	0,75
23	Oumou Diakité	F	Balandougou	Agriculteur	0,25	0,75
24	Daby Soucko	F	Balandougou	Agriculteur	0,25	0,75
25	Kankou Soucko	F	Balandougou	Agriculteur	0,25	0,75
26	Madahi Soucko	F	Balandougou	Agriculteur	0,25	0,75
27	Fanta Soucko	F	Balandougou	Agriculteur	0,25	0,75
28	Adama Danfaga	M	Balandougou	Agriculteur	0,25	0,75
	Total				09	27